

PROJET SOCIAL 2019-2022

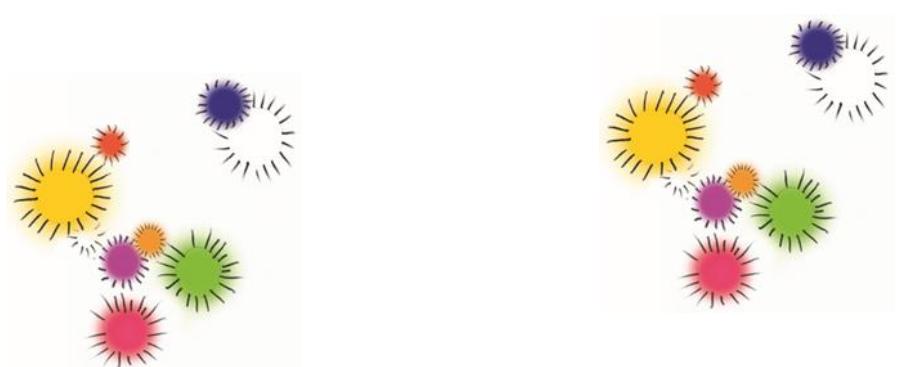


Table des matières

INTRODUCTION	3	Pilotage de la démarche	45
Mot du Président.....	3	Les axes du projet 2015-2018 à évaluer	47
Présentation du document.....	3	L'Evaluation à mi-parcours	48
I. DIAGNOSTIC.....	4	Processus et analyses des recueils de données.....	48
Préambule	4	Conclusions de l'évaluation à mi-parcours.....	54
Les usagers :.....	5	L'évaluation finale et les prospectives.....	55
Les ressources.....	8	Recueil de paroles.....	55
Ressources financières	8	Implication et participation des habitants.....	56
Ressources humaines :	12	Partenariat.....	58
Ressources matérielles	14	Parentalité	59
La gouvernance.....	17	Synthèse de l'évaluation.....	61
Les actions et les activités	18	Besoins repérés.....	61
Le territoire d'intervention.....	26	Enjeux du nouveau projet du centre social	62
Rayonnement	26	III. PROJET SOCIAL 2019-2022	63
Typologie des habitants.....	29	Elaboration du projet	63
Réseau partenaire.....	41	Outils participatifs.....	64
Le contexte institutionnel, socio-économique, politique.....	42	Les axes du projet et la maquette de communication	67
II. DEMARCHE EVALUATIVE DU PROJET	44	Arbre d'objectifs	70
La méthodologie	44	Evaluation au fil de l'eau	77
Méthode participative	44	IV. Conclusion	79
V. ANNEXE – exemples de fiches actions.....	80		



INTRODUCTION

Mot du Président

Le pilotage d'un centre social, au moment de l'élaboration du projet social, est un moment où la complémentarité entre le Bureau et la direction prend un sens tout particulier.

En effet nous sommes à ce moment-là au carrefour de la commande publique et de la demande des habitants, mais aussi de celle des attentes des salariés, des bénévoles avec les décisions des administrateurs.

Il est donc important de savoir lier tout cela afin que la jonction entre tous les paramètres puisse donner un projet dynamique, accepté et fondateur de sens pour tous.

Ces deux dernières années ont bien montré la synergie qui existe entre les instances du centre social et les personnes chargées de mettre en application le projet à travers les activités menées tout au long de l'année.

Je ne peux, en tant que président, que féliciter tous les participants à l'élaboration de ce nouveau projet et il ne nous reste plus, avec le Bureau et le Conseil d'Administration, qu'à trouver les moyens de mettre ce projet en application par la convention de gestion en cours de négociation, mais aussi par la recherche de nouveaux financements indispensables à la poursuite de nos objectifs.

Je sais pour cela pouvoir compter sur nos partenaires qui ont toujours été là pour soutenir le centre social dans ses objectifs de réponse aux besoins des habitants.

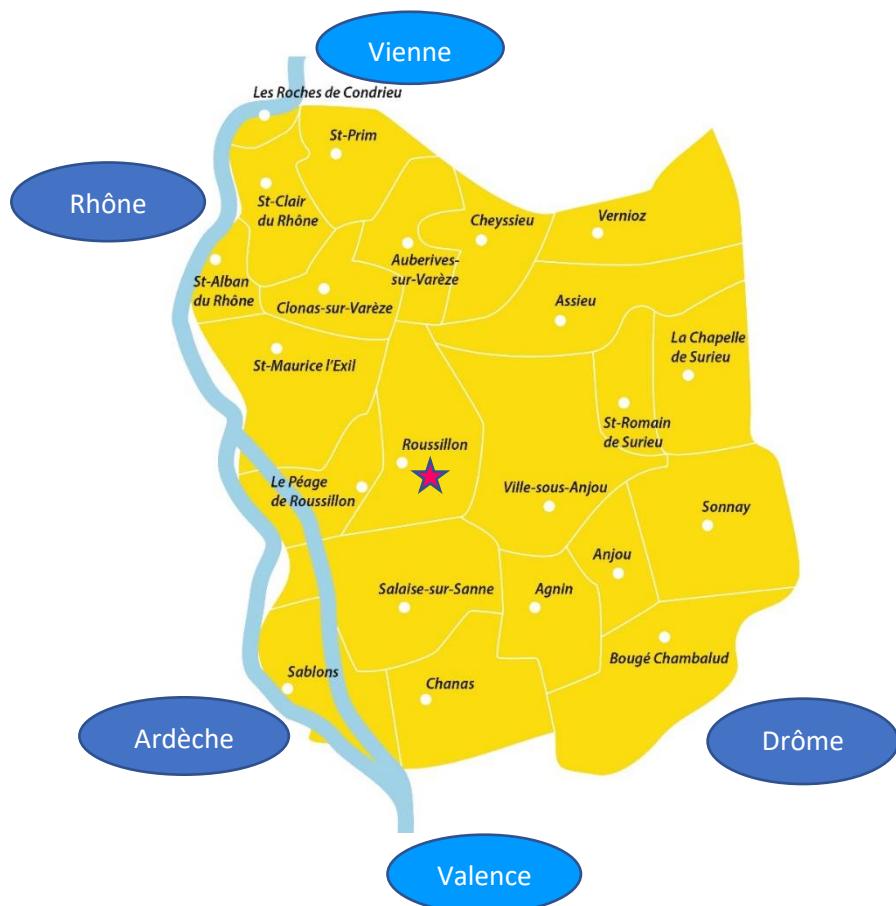
Présentation du document

Ce document est l'articulation entre l'évaluation du projet social 2015-2018 et l'élaboration du nouveau projet social de l'association pour les quatre années à venir. C'est le fruit d'une démarche de réflexion participative conduite avec les bénévoles de l'association, les administrateurs, les salariés et des habitants. Ce dossier est composé de trois parties :

- le diagnostic avec la présentation du centre social, de ses actions et son territoire
- l'évaluation des axes et des objectifs mis en œuvre de 2015 à 2018
- la présentation du nouveau projet social.

I. DIAGNOSTIC

Préambule



Un centre social ancien et reconnu

Le centre social du Roussillonnais a été créé en 1963 par la CAF de Vienne avec une vocation intercommunale. Il a un statut associatif depuis 1968 et porte ce nom depuis 2001.

Il est implanté à Roussillon et rayonne sur la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (22 communes) et au-delà. En effet, Roussillon est situé à la pointe de l'Isère Rhodanienne et est limitrophe de la Drôme, de l'Ardèche et du Rhône. Nous pouvons parler de rayonnement sur un bassin de vie.

C'est un centre social repéré par les habitants en raison de son ancienneté, bien sûr, avec ses 55 ans d'existence mais aussi par la multiplicité de ses actions et sa vitalité.



Les usagers :

Le centre social accueille tout public : du petit enfant à l'adulte.

Sur la saison 2017/2018 (couvrant la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018) l'association a enregistré tous secteurs confondus un total de **1 593 adhérents**.

Ce sont les personnes inscrites dans les diverses activités, de la petite enfance aux loisirs adultes, qui ont adhéré à l'association et peuvent ainsi participer à la vie du centre social (vote lors de l'assemblée générale, Conseil d'Administration...)

De nombreuses personnes non adhérentes bénéficient du service du centre social : pour un conseil, un rendez-vous avec une conseillère en économie sociale et familiale, une animatrice du Relais assistants maternels, une orientation vers un partenaire, un rendez-vous auprès des conseillères CAF, une animation ponctuelle...

En 2017 :

22 685 personnes ont été renseignées ou orientées à l'accueil du centre social

1 800 rendez-vous ont été donnés aux permanences CAF ou auprès des conseillères en économie sociale et familiale

Plus de **2 500 usagers** ont été comptabilisés au total sur les différents secteurs d'activité.



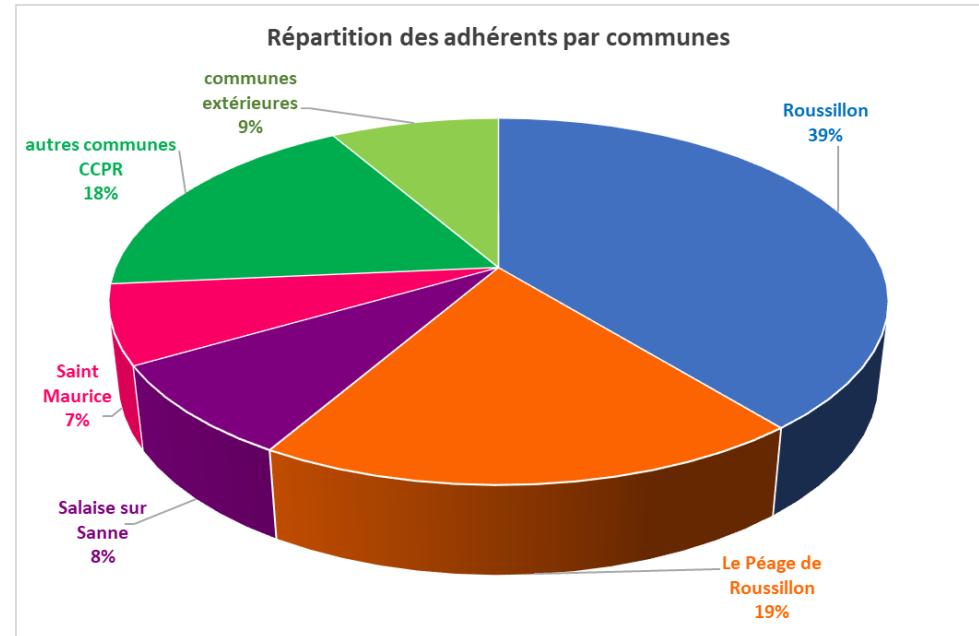
✓ Focus sur les adhérents

Origine des adhérents		
Roussillon	623	39,11%
Le Péage de Roussillon	306	19,21%
Salaise sur Sanne	131	8,22%
Saint Maurice	111	6,97%
autres communes CCPR	288	18,08%
total CCPR	1 459	91,59%
communes extérieures	134	8,41%
total	1 593	100,00%

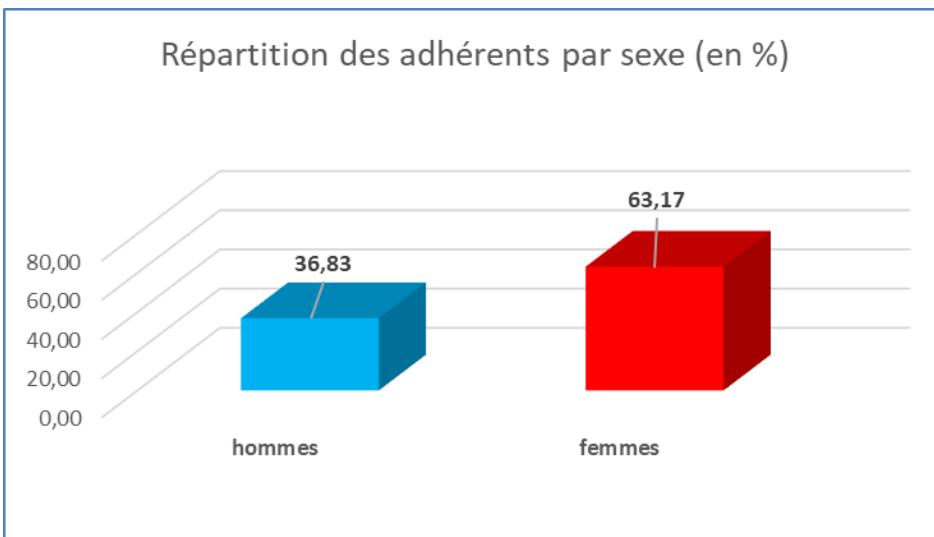
Les adhérents du centre social viennent principalement de toutes les communes de la CCPR.

66,6% habitent sur trois communes de l'agglomération : Roussillon, Le Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne.

On voit que l'implantation sur **la commune de Roussillon** a un fort impact sur la fréquentation du centre social car les habitants de cette commune sont majoritaires au centre social **avec 39% des adhérents**.

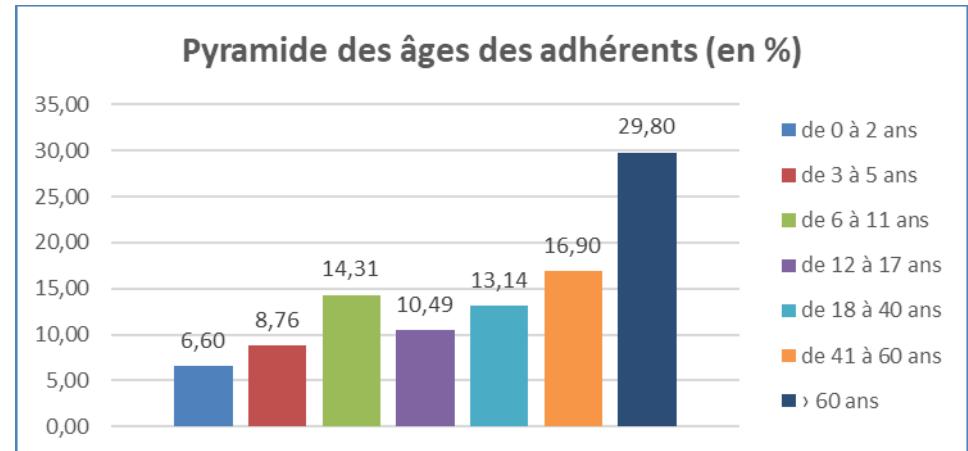


Le centre social, par la variété de son offre d'activités, accueille un public mixte de tous âges, de la naissance avec le massage bébé aux séniors et personnes très âgées.



Ces chiffres définissent uniquement les adhérents 2017 et non tous les usagers.

Ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres les enfants qui fréquentent par exemple, le Relais assistants maternels (246 enfants en 2017), les animations de quartier...



Nous voyons que nous touchons un **public majoritairement féminin** avec **63% de femmes pour 37% d'hommes**.

Le public petite enfance - enfance - jeunesse représente 40% des adhérents.

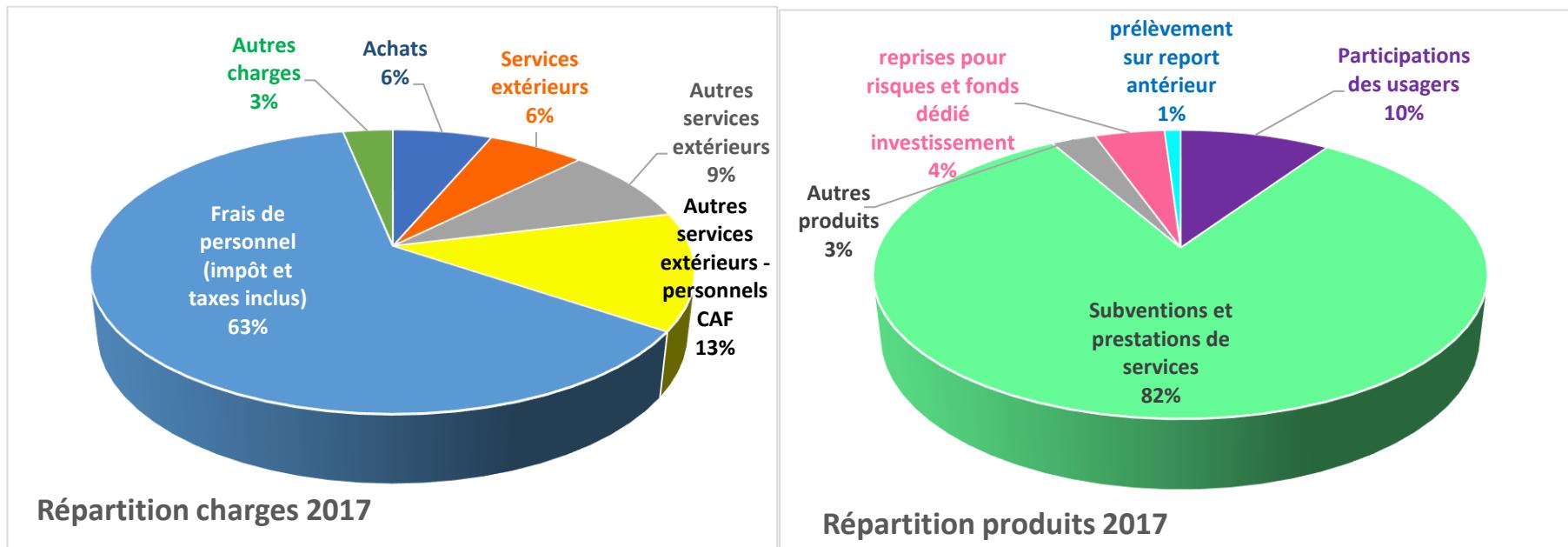
Le public adhérent adultes représente 30%, 13% d'adultes âgés de 18 à 40 ans et 17% de 41 à 60 ans.

Nous voyons aussi que nous avons un public important de personnes âgées avec près **de 30% de plus de personnes de plus de 60 ans**.

Les ressources

Ressources financières

Le budget 2017 du centre social était de 1 775 500 €.



Nous voyons que la structure des charges du compte de résultat 2017 est typique d'un centre social avec 63% de charges de personnel.

La particularité du centre social du Roussillonnais est que la CAF de l'Isère met à disposition du personnel. Ces charges sont comptabilisées dans le compte autres services extérieurs à hauteur de 13% du budget. Les autres charges correspondent au fonctionnement du centre avec les frais d'activités, d'entretien du bâtiment, et les dotations aux amortissements ou provisions retraites, avec un total de 24%.

L'évolution du budget 2017-2018 - un budget en baisse :

EVOLUTION DES CHARGES	CR 2017	%	BP 2018	%	écart	écart %
Achats	112 205	6,32%	102 815	6,22%	-9 390	-8,37%
Services extérieurs	58 019	3,27%	58 180	3,52%	161	0,28%
Entretien et rénovation	51 708	2,91%		0,00%		
Autres services extérieurs	153 326	8,64%	124 490	7,54%	-28 836	-18,81%
<i>Autres services extérieurs - personnels CAF</i>	<i>236 731</i>	<i>13,33%</i>		0,00%		
Frais de personnel (impôt et taxes inclus)	1 107 392	62,37%	1 104 120	66,83%	-3 272	-0,30%
Autres charges	56 119	3,16%	28 300	1,71%	-27 819	-49,57%
Total des charges Association	1 775 500	100,00%	1 417 905	85,83%	-357 595	-20,14%
<i>Contributions : mise à disposition personnel CAF</i>			<i>234 180</i>	14,17%	234 180	
TOTAL CHARGES	1 775 500	100,00%	1 652 085	100,00%	-123 415	-6,95%

EVOLUTION DES PRODUITS	CR 2017	%	BP 2018	%	écart	%
Participations des usagers	167 563	9,44%	161 620	9,78%	-5 943	-3,55%
Subventions et prestations de services	1 225 569	69,03%	1 407 078	85,17%	181 509	14,81%
<i>Subv. mise à disposition personnels CAF</i>	<i>236 731</i>					
Autres produits	49 652	2,80%	31 580	1,91%	-18 072	-36,40%
reprises pour risques et fonds dédié investissement	78 080	4,40%		0,00%	-78 080	-100,00%
Total produits association	1 757 595	98,99%	1 600 278	96,86%	-157 317	-8,95%
<i>Contributions : mise à disposition personnel CAF</i>			<i>234 180</i>			
résultat déficitaire ou prélèvement sur report antérieur	17 905	1,01%	51 807	3,14%	33 902	189,34%
Total	1 775 500	100,00%	1 652 085	100,00%	-123 415	-6,95%

Le total des charges de l'association baisse de 20.14% entre le réalisé 2017 et la prévision 2018.



Cette baisse est due en majeure partie à la valorisation des mises à disposition des charges de personnels CAF car, à partir de 2018 elles sont valorisées en contributions volontaires en pied de compte de résultat et non plus en charges directes comme les années précédentes,

mais aussi au coût élevé des travaux engagés par l'association en complément de ceux faits par la CAF en 2017. En effet, la halte-garderie a été complètement rénovée et nous avons aussi réaménagé le Pôle social et familial avec le foyer et la bibliothèque. Le montant des travaux engagés était de 51 708 € en 2017. Nous avons dû aussi faire face à des licenciements pour inaptitude.

La baisse de charges globale représente près de 7% du budget. Ceci s'explique par une vigilance au niveau des dépenses de fonctionnement, le non remplacement de certains salariés sortis les années précédentes pour pouvoir assumer le mieux possible la masse salariale, en augmentation chaque année en raison des obligations conventionnelles avec le réajustement de la valeur du point et de la rémunération individuelle des salaires.

Les produits sont aussi en baisse et ne nous permettent pas d'équilibrer le budget. Nous pouvons voir que, malgré la reprise pour risques et fonds dédiés très importante l'année dernière (78 000 €), l'association a fini l'année 2017 avec un exercice déficitaire de 17 905 €. En 2018, nous envisageons un déficit plus élevé d'un montant de 51 807 €. Ces sommes sont prélevées sur les fonds propres de l'association. L'association disposait d'une trésorerie saine correspondant à 74 jours de fonctionnement fin 2017, ce qui est indispensable pour assurer le fonctionnement.

✓ **Focus sur les subventions : 82% du budget de l'association – une baisse importante sur les 5 dernières années**

La convention de gestion :

Les financeurs historiques du centre social sont la CAF de l'Isère, les villes de Roussillon, de Péage de Roussillon et de Salaise sur Sanne. Une convention de gestion est signée entre les différents partenaires et l'association ; elle détermine les subventions allouées par chaque partenaire, les mises à disposition de personnels et de matériels ainsi que les objectifs d'intervention du centre social sur le territoire. Elles représentaient 36% du total des subventions allouées au centre social en 2017, mise à disposition des personnels CAF incluse.

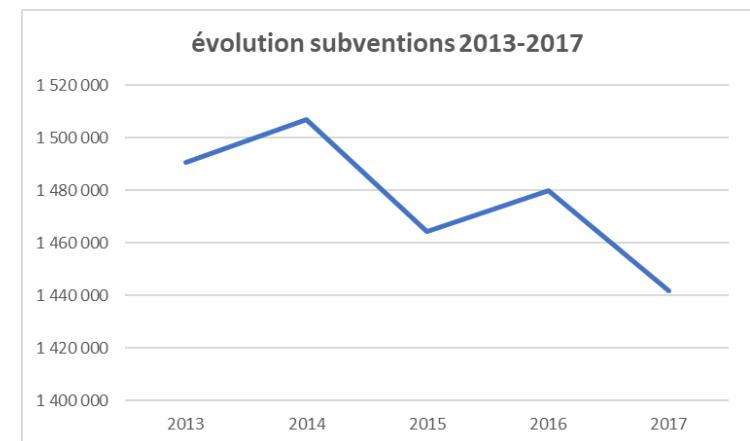
Cette convention était triennale jusqu'à fin 2014, date à laquelle un avenant a été signé pour un an. S'en est suivie une convention biennale. Un comité de gestion et un comité technique ont été mis en place courant 2017 et 2018 pour fixer les nouvelles règles de financement pour les années à venir. Une nouvelle convention est en cours d'élaboration pour deux ans.

Il est important de noter que ce financement a diminué fortement ces dernières années.
Le centre social a perdu 118 753 € de subvention liée à la convention de gestion entre 2013 et 2018.

Ces financeurs sont aussi signataires du Contrat Enfance Jeunesse et versent à ce titre une subvention importante au centre social. Cette subvention est stable depuis plusieurs années, elle est importante pour l'action enfance jeunesse du centre social avec 23,5% des subventions 2017. **Ce dispositif va être en renouvellement en 2019 pour les quatre années à venir.**

Le Conseil Départemental est aussi un financeur historique du centre social au titre du Relais assistants maternels, du Pôle ressource handicap et de l'insertion. La subvention du Relais assistants maternels est restée stable mais les subventions concernant le Pôle ressource et les actions à destination du public en insertion ont été supprimées. Nous avons obtenu une nouvelle subvention sur une action accompagnement vers l'emploi qui ne compense pas les pertes. **Nous avons perdu au total 67 751 € sur ces 5 dernières années.**

Les autres communes du secteur d'intervention du RAM participent à son fonctionnement (1,7% des subventions 2017). D'autres financeurs ont alloué de nouvelles subventions qui ont compensé en partie cette baisse importante : **l'Etat avec les actions politique ville** et le dispositif Ville Vie Vacances concernant les quartiers prioritaires depuis 2015, **la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR)** sur le Pôle ressource handicap et les actions politique ville ainsi que le Relais assistants maternels. Nous avons aussi bénéficié de subventions ponctuelles sur des projets. Le total de ces subventions reste faible avec moins de 6% du total des subventions 2017. On peut aussi noter que **la CAF a augmenté les prestations de service** (25% des subventions en 2017) ces dernières années.





La baisse de subvention conséquente sur les 5 dernières années des financeurs historiques : CAF, communes de Roussillon, le Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne et Conseil Départemental a fragilisé la structure financière du centre social. L'attribution de nouvelles subventions n'a pas permis de compenser la perte malgré une gestion prudente. La situation est d'autant plus préoccupante que la plupart des nouvelles subventions sont obtenues sur projets et ne sont pas pérennes. Il en est de même pour la mise à disposition des personnels CAF : les départs de personnels ne seront pas remplacés. C'est aussi un sujet d'inquiétude pour l'avenir.

Ressources humaines :

✓ Les personnels de l'association :

Ils sont composés de :

- **40 salariés permanents** représentant 24.81 équivalent temps plein (ETP) renforcés par des salariés occasionnels (2.63 ETP) notamment pendant les vacances scolaires lors des accueils de loisirs (au total 83 salariés différents en 2017).
- **5 personnels mis à disposition par la CAF de l'Isère** représentant 3.75 ETP.

Une équipe aux formations, expériences et compétences variées et complémentaires : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires puéricultrices, animateurs sociaux et culturels, animateurs techniques, conseillères en économie sociale et familiale, personnels d'accueil et de secrétariat, personnels d'entretien, comptable... **Au total 31.19 ETP en novembre 2018.**

- A ces personnels se rajoutent **des prestataires** pour assurer des tâches logistiques ou des animations techniques.

✓ Les bénévoles :

Toute une équipe de bénévoles s'active au centre social au service du projet et en renfort de l'équipe de salariés.

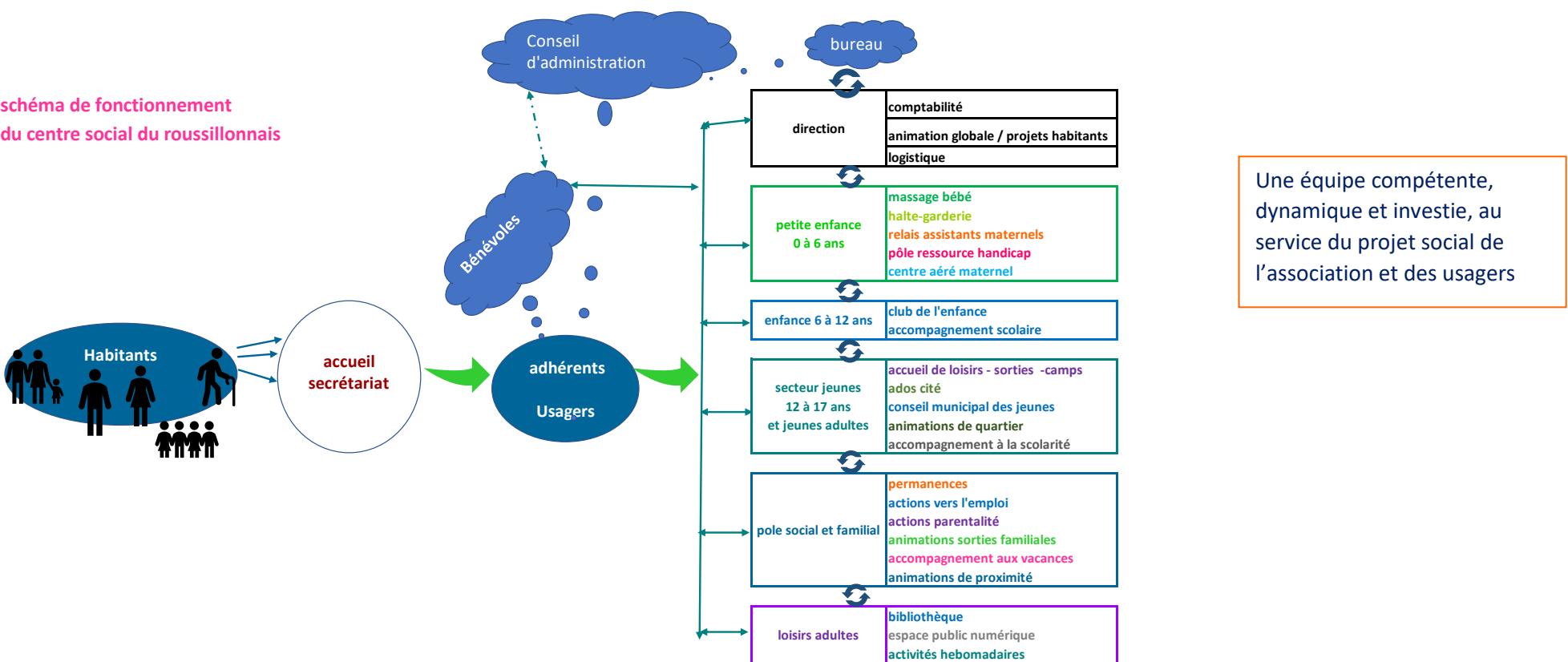
Pour les activités :

Plus de 80 personnes s'impliquent dans les activités du centre. Leur action représente 5 505 heures soit 3.75 ETP.

Pour la gouvernance de l'association :

13 administrateurs composent le Conseil d'Administration, 5 d'entre eux sont aussi au Bureau pour assurer le fonctionnement régulier et préparer les instances associatives. Leur action correspond à 1 056 h soit 0.7 ETP.

Certains bénévoles sont investis dans plusieurs actions et cela depuis plusieurs années consécutives. Si on les dénombrait par action, c'est comme si nous avions 135 bénévoles différents qui mettent leurs savoir-faire, leurs compétences, leur gentillesse au service des adhérents et du fonctionnement de la structure. **Les bénévoles sont une véritable ressource pour l'association.**



Ressources matérielles

✓ Les locaux

Le bâtiment principal du centre social dans lequel ont lieu l'accueil du public et la majorité des activités est mis à disposition par la CAF de l'Isère : 1 500m² avec des salles dédiées comme pour la halte-garderie et des salles polyvalentes qui peuvent accueillir aussi bien les accueils de loisirs que des activités variées : gymnastique, cours de langues, travaux manuels, repas...



Des travaux de rénovation et de mise en conformité ont été effectués ces trois dernières années. La majeure partie a été financée par la CAF de l'Isère. L'association a pris à sa charge les travaux complémentaires : réfection des peintures, réaménagement de certains locaux.

La halte-garderie a ainsi été entièrement rénovée ainsi que le Pôle social et familial avec la bibliothèque.

La majeure partie des fenêtres du bâtiment (190 au global) ont été changées.

Cela a pris du temps, de l'énergie, généré des contraintes de fonctionnement et des désagréments pour l'équipe mais le résultat est au rendez-vous : des locaux modernisés, mieux isolés, rendus plus fonctionnels, plus agréables d'utilisation pour recevoir le public et travailler dans de bonnes conditions.



Le jardin : le centre social a la chance d'avoir un grand jardin très agréable. Il est utilisé principalement par les enfants de la halte-garderie et des accueils de loisirs mais il sert aussi beaucoup pour des temps conviviaux : repas partagés entre adhérents, soirées des bénévoles...

Les salles mises à disposition par les communes :

- **Le local Ados Cité** prêté par la commune de Roussillon pour le secteur jeunes
- **Les salles d'activités** ou salles des fêtes des différentes communes que les

animatrices du Relais investissent et aménagent lors des temps d'animation assistants maternels/enfants à : Sablons, Chanas, Salaise sur Sanne, le Péage Roussillon, Bougé Chambalud, Agnin, Sonnay, Anjou, Ville sous Anjou, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Assieu.

- **Les salles des fêtes** de l'agglomération pour les temps forts : assemblée générale ou conférences, temps festifs organisés par les différents secteurs du centre social.





✓ Les véhicules :

Le centre social possède plusieurs minibus :

- Le camion aménagé du RAM avec du matériel spécifique dédié aux animations enfants/assistants maternels sur les communes d'intervention du Relais
- 3 minibus amortis et déjà anciens utilisés par les secteurs enfants ou adultes.



✓ Le matériel informatique :

Le centre social a renouvelé sur les trois dernières années la majorité du parc informatique : serveur, postes fixes ou portables pour les salariés, postes dédiés au public à l'accueil, à la bibliothèque et dans notre salle informatique pour les ateliers proposés par les bénévoles de l'Espace Public Numérique. Au total : 35 machines et un serveur. La maintenance très technique est assurée par un prestataire extérieur et la maintenance au quotidien par deux bénévoles. Leur action est fondamentale pour le fonctionnement de notre réseau informatique et permet aussi à l'association de faire de réelles économies financières sur ce poste.

✓ Le matériel pédagogique :

Les différents secteurs d'activité ont du matériel dédié pour :



- La petite enfance, avec en plus des mobiliers et outils pédagogiques liés à l'accueil d'enfants en situation de handicap,
- Les enfants, jeunes, adultes pour les activités,
- La bibliothèque avec un fonds de livres,
- L'entretien des locaux et du jardin.





La gouvernance

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de 22 administrateurs répartis de la manière suivante :

- 7 membres de droit : les représentants des mairies signataires de la convention de gestion contractée avec le centre social (2 administrateurs par commune - Roussillon, le Péage de Roussillon et Salaise sur Sanne) et un représentant de la CAF de l'Isère
- 13 membres du collège adhérent élus lors de l'assemblée générale
- 2 représentants des salariés (1 titulaire et 1 suppléant).

Les membres du collège adhérents et les représentants des salariés sont élus pour trois ans.

Le Conseil d'Administration est chargé de la mise en œuvre des orientations prises en assemblée générale et du projet social. Il vote le budget. Il se réunit entre 6 à 9 fois par an.

Le Bureau est élu au cours du premier Conseil d'Administration suivant la dernière assemblée générale. Il est composé de 6 membres maximum :

- un président
- un vice-président
- un trésorier
- un trésorier adjoint
- un secrétaire
- un secrétaire adjoint.

Le Bureau prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à l'application de ses décisions. Il gère également les affaires courantes du centre social. Il se réunit en moyenne tous les quinze jours.

Des réunions élargies, Bureau et autres membres du collège adhérents, se tiennent régulièrement depuis 2016. L'objectif de ces réunions est un partage d'informations sur le fonctionnement du centre social et de réflexions sur les positions à prendre pour son avenir.

Les commissions : elles regroupent des salariés, des bénévoles et des administrateurs qui réfléchissent ensemble et proposent au CA des projets ou des modifications du fonctionnement de l'association

- La commission tarification qui étudie l'évolution des tarifs des activités

- 
-
- Le Fonds d'Aide à Projets (FAPH) qui suit les projets d'habitants accompagnés par les salariés ou certains projets montés en autonomie. Une des particularités de l'association est que le montant des cotisations d'adhésions est partagé entre un fonds de solidarité habitants à utiliser en cas d'urgence pour des personnes en grande difficulté sociale (en complémentarité de ce que peuvent accorder les CCAS - le fonds est géré par l'équipe de conseillères en économie sociale et familiale) et le FAPH. Cette décision est votée en assemblée générale.
 - Le groupe ressource qui a suivi l'évaluation du projet social 2015-2018 et l'élaboration du nouveau projet. Ce type de travail se poursuivra pour la mise en œuvre du projet.

L'assemblée générale : les adhérents se réunissent au moins un fois par an en assemblée générale. Ils entendent et adoptent les différents rapports annuels : moraux, financiers et d'activité. Les membres de droit sont invités mais ne votent pas.

Les actions et les activités

La palette d'activités proposée par le centre social est très large et répond aux besoins de publics très variés : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes seules et isolées, familles ou personnes en difficulté ou non...

✓ L'accueil

L'accueil du centre social est une activité à part entière, d'une part parce que les différents secteurs du centre social génèrent un volume d'activités conséquent avec un public varié et important, d'autre part, parce que c'est une volonté depuis de nombreuses années de bien accueillir les publics. Cela requiert de nombreuses compétences et des personnels qualifiés pour répondre aux nombreuses questions, sollicitations, faire face à l'accueil téléphonique, physique, aux actes plus techniques : orientations, gestion des inscriptions, encaissements, pointages...

C'est le pivot central du centre social, là où circulent toutes les informations, là où l'on garde le sourire et une oreille attentive quelle que soit la situation. Les collègues restent à l'écoute et interviennent en appui pour gérer les situations tendues, compliquées ou de détresse sociale auxquelles l'accueil du centre social est confronté régulièrement.

L'équipe d'accueil-secrétariat est assuré par 4 personnels dont l'assistante de direction pour 2.83 ETP.



✓ La petite enfance

Ce service aux familles regroupe plusieurs secteurs :

- **des consultations de nourrissons** assurées par le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental tous les quinze jours, l'accueil des familles est assurée par une animatrice du Relais assistants maternels
- **une halte-garderie** avec un agrément de 20 places
- **un espace bébé** : espace chaleureux pour apprendre à masser son bébé, coordonné par le centre social et animé avec différents partenaires : puéricultrice de PMI, sage-femme, conseillère du centre de planification, éducatrice du centre social les 4 vents
- **un Relais assistants maternels (RAM)** qui rayonne sur 13 communes en partenariat avec le centre social du Fil de Lambre et le centre social des 4 vents
- **un centre de loisirs maternel** pour les enfants de 3 à 6 ans qui accueille entre 20 et 40 enfants selon les périodes mercredis et vacances scolaires
- **le Pôle Ressource Petite Enfance et Handicap Isère Pluriel** : il est destiné à favoriser l'accueil de l'enfant en situation de handicap avant l'école dans les structures petite enfance ou chez les assistants maternels. Il a un rôle de formation des professionnels et de sensibilisation. Il fonctionne avec des permanents du centre social et avec des parents bénévoles impliqués dans cette démarche. Il est coordonné par un personnel mis à disposition à temps plein par la CAF et composé d'une équipe pluridisciplinaire : animatrices, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires puéricultrices... Un partenariat est mis en place avec des structures du handicap, instituts médicaux éducatifs (IME), service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)...

Ces actions sont assurées par une équipe pluridisciplinaire : animatrices, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires puéricultrices... coordonnées par une éducatrice de jeunes enfants mise à disposition à temps plein par la CAF (11.42 ETP).

✓ L'enfance

Ce service regroupe :

- **le club de l'enfance** : accueil de loisirs pour enfants de 6 à 12 ans, qui accueille entre 40 et 50 enfants selon les périodes
- **l'accompagnement scolaire parents enfants**



L'équipe et les actions sont gérées par la directrice de l'accueil de loisirs, trois animateurs professionnels (tous quatre à temps partiel) et des animateurs occasionnels pendant les vacances scolaires. Des animatrices du secteur petite enfance interviennent aussi lors de l'accompagnement scolaire (total 3.51 ETP). De nombreux bénévoles interviennent sur les deux secteurs pour renforcer l'accompagnement des enfants en lecture et sur le numérique. Des conventions de partenariat sont établies avec l'IME les Magnolias pour accueillir chaque mercredi des enfants autistes accompagnés par leur éducatrice.

✓ La jeunesse

Le centre social est doté d'un secteur jeunes conséquent qui travaille en partenariat avec l'animateur territorial de Roussillon, les collèges et lycée du territoire, les éducateurs du service de prévention, le Rhodia Club. Ils sont aussi en lien avec les autres animateurs socioculturels du territoire avec les groupes jeunes portés par la Communauté de Communes. L'équipe est composée de deux coordinateurs, deux animateurs (tous à temps plein), plus des animateurs occasionnels pendant les vacances scolaires (total : 4.97 ETP). Ils organisent des actions pour les adolescents de 12 à 17 ans sous la forme :

- d'un accueil de loisirs traditionnel au centre social pendant les vacances scolaires avec des sorties et des camps
- d'animations de quartier, notamment sur les quartiers classés en politique ville
- d'animations régulières : animations sportives, ateliers au sein des collèges sur les temps de pause méridienne, animations jeunes au local d'Ados Cité, animation du Conseil Municipal des Jeunes
- d'accompagnement à la scolarité. Cette action à l'attention des collégiens et lycéens est organisée en collaboration avec des bénévoles.

Les jeunes sont accompagnés dans leurs projets.

Des passerelles se font sur les différents secteurs tout au long de l'année : accompagnement du passage des enfants d'un secteur à l'autre, activités et temps festifs...

L'entrée « garde d'enfants » pour les familles nous amène vers **un travail d'appui à la parentalité** et ceci pour la plupart des parents : du petit conseil à propos de la vie quotidienne au cadre éducatif. Les familles qui le souhaitent sont ainsi accompagnées plus spécifiquement par les équipes dans leurs



difficultés par rapport à l'éducation de leurs enfants. En cas de difficulté sociale ou familiale, elles sont orientées auprès des conseillères ou du Programme de Réussite Educative (PRE).

Pour tous les accueils de loisirs, les équipes sont renforcées par des animateurs occasionnels que nous sensibilisons à l'accueil de public en situation de handicap car, dans chaque secteur, des enfants et des jeunes en situation de handicap sont accueillis. Nous accompagnons aussi des jeunes du territoire dans leur formation BAFA citoyen, portée par la CCPR.

Les projets pédagogiques sont fondés sur le projet éducatif du centre social avec l'accompagnement des enfants et des jeunes vers l'autonomie et cela dès le plus jeune âge.

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial pour les accueils de loisirs. Les accompagnements à la scolarité ont un tarif forfaitaire très bas à l'année (5 €) pour que ce ne soit pas un frein à l'inscription. La carte jeunes annuelle pour Ados Cité est au même tarif.

La carte d'adhésion individuelle 5 € ou familiale 10 € est demandée pour toutes ces activités.

✓ Le Pôle social et familial

Il est géré par l'équipe des trois conseillères en économie sociale et familiale (CESF) du centre social : deux personnels centre social à temps plein et une conseillère mise à disposition par la CAF à 90% qui coordonne le secteur ainsi que deux professeurs de français à temps partiel (total 3.31 ETP).

Le centre social est un véritable lieu ressource pour les familles et les adultes isolés avec l'accès à un accompagnement social individuel et collectif ou simplement des temps de loisirs, de convivialité, de rencontres et d'échanges.

Les permanences administratives et sociales :

- Une animatrice renforce l'accueil du public trois demi-journées par semaine pour l'accès aux sites internet officiels : CAF, CARSAT, Ameli...
- Les permanences CAF reçoivent les allocataires 1 jour et demi par semaine au centre social
- Deux matinées par semaine, sur rendez-vous, les conseillères en économie sociale et familiale du centre accompagnent les personnes isolées ou les familles en difficulté dans la résolution de leur problématique et les orientent si nécessaire vers les partenaires : Centre Médico-Social,



Centre Communal d'Action Sociale, CAF, Centre de soins... Elles peuvent proposer un accompagnement individuel aux vacances. Elles accompagnent aussi les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) orientés par leur référent social dans un parcours vers l'emploi

- Des bénévoles du centre social assurent une « permanence chéquier » : cette permanence est destinée aux personnes qui ne possèdent pas de chéquier et leur permet de régler leurs factures en évitant le coût d'un mandat
- L'Association de Service Social Familial Migrants (ASSFAM) assure aussi des permanences d'accès aux droits pour un public étranger deux matinées par mois
- L'association Rebond Lire Roussillonnais accompagne les personnes en situation d'illettrisme pour réapprendre à lire et à compter
- Des représentants du forum RSA proposent une permanence autour d'un café une fois par mois au centre social.

Les temps collectifs :

- Des ateliers parents enfants pour partager une activité avec son enfant, des soirées thématiques sur l'éducation, des sorties familiales, des accompagnements collectifs au départ en vacances, des ateliers de découverte d'activités sont mis en œuvre tout au long de l'année
- Les mardis matins sont organisées conjointement avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes les ateliers Espace de proximité vers l'emploi et Clic emploi pour les personnes en recherche d'emploi
- Les ateliers de compétences sociales : sous couvert d'ateliers de découverte d'activités thématiques (culture, bien-être, créativité, alimentation cuisine, petites astuces du quotidien, activités physiques) ces ateliers permettent de favoriser l'intégration de personnes isolées ou en difficulté sociale (Cf. fiche action en fin de document)
- Les temps festifs organisés au centre social tout au long de l'année : petits déjeuners thématiques, fêtes selon le calendrier...
- Les repas du jeudi, une fois par mois, portés par le centre social APMV
- Conférences en partenariat avec l'Université Populaire du Pays viennois (UPOP) et les centres sociaux du territoire
- Inscriptions au dispositif d'accès aux spectacles pour les familles défavorisées de Travail et Culture (TEC)



Les animations dans les quartiers de Péage de Roussillon et Roussillon :

Des temps de rencontres et d'animation, fête des voisins, fête de quartier, animation de proximité et jeux sont organisés régulièrement par les équipes du centre social et leurs partenaires.

Les cours de Français langue étrangère (FLE) :

Une CESF avec deux professeurs spécialisés proposent des ateliers de langue française pour apprendre à parler, lire et écrire le français, découvrir la France, se débrouiller au quotidien. Deux cents apprenants suivent ces ateliers chaque année au centre social, personnes issues de l'immigration récente ou non.

Une convention est mise en place avec le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de Péage de Roussillon pour que les migrants puissent accéder aux cours de français du centre social. Nous déplorons que cette convention ne puisse être établie avec le Foyer d'hébergement d'urgence de Chanas faute de financement.

Le SEL (système d'échange local) : le centre social héberge le SEL Roussillonnais une fois par mois dans ses locaux.

✓ Espace livres et numérique

La bibliothèque :

C'est une petite bibliothèque de quartier gérée par un groupe de bénévoles. Elle permet d'accueillir les habitants du quartier, les enfants et jeunes de l'accompagnement scolaire, les enfants des accueils de loisirs et de proposer des temps autour du livre : exposition, rencontres, heure du conte... (0.5ETP)

L'Espace public numérique (EPN) :

Il est géré, comme la bibliothèque, par un groupe de bénévoles très impliqués qui proposent des ateliers informatique aux habitants : prise en main de l'ordinateur, découverte du web, utilisation des tablettes, smartphones, foire aux questions... (0.6 ETP). Deux bénévoles participent activement à la maintenance informatique du centre social (0.2 ETP).



L'animatrice qui fait de la médiation numérique à l'accueil (0.3 ETP), mission nouvellement créée au centre social, est en lien à la fois avec l'EPN, l'équipe des conseillères et celle de l'accueil.

✓ Espace animation adultes

Le centre social propose une offre d'activités de loisirs adultes variée avec plus de 30 créneaux hebdomadaires différents : cours de gymnastique, cours de langue (anglais, espagnol, italien), ateliers créatifs (couture, broderie, tricot, touch'à tout, écriture), ateliers mémoire...

Leur particularité est que la majorité des ateliers sont animés par des bénévoles : 28 bénévoles. Le bénévolat des activités de loisirs représente plus d'un équivalent temps plein. Seuls 6 salariés ou prestataires animent des cours (0.6 ETP).

Le tarif d'inscription des ateliers animés par les bénévoles est ainsi très bas 40 €. Les cours de gymnastique ont aussi un tarif très abordable 97 € pour les habitants des trois communes financeurs du centre social et 118 € pour les extérieurs. Les cours restant (œnologie, langue, sophrologie, Qi gong, guitare...) sont au prix du marché entre 80 € et 217 € pour l'année.

On peut noter aussi que la majorité des cours sont animés et fréquentés par des personnes retraitées.

Les ateliers vont au-delà d'une pratique hebdomadaire. Ce sont des espaces qui favorisent le lien social.

Connaissance de la région : un groupe de bénévoles organise aussi des sorties, chaque mois pour passer une journée ensemble, entre seniors, à la découverte d'un site régional touristique, culturel...

Toutes ces actions ne seraient pas possibles sans **un appui logistique et un pilotage très étayé** :

Le centre social est pourvu d'une directrice à temps plein (diplôme de direction des entreprises d'économie sociale et solidaire), appuyée par une comptable à temps plein, l'assistante de direction qui gère l'équipe d'accueil secrétariat, une animatrice socioculturelle à mi-temps sur l'animation globale et les projets habitants et de trois personnels qui assurent l'entretien du bâtiment et le service des repas des enfants pendant les accueils de loisirs.



Nous voyons que le centre social est un lieu repéré qui rend de multiples services aux habitants avec une offre variée de propositions sociales et culturelles pour tous publics.

Son action va bien au-delà de la notion de service. Ses champs d'intervention sont orientés sur des actions en faveur des familles, de l'implication des jeunes, de l'accès aux droits, de la lutte contre l'isolement, de l'insertion sociale et professionnelle, de la citoyenneté.

Le centre social est ancré sur son territoire d'intervention. Il s'appuie sur un réseau de partenaires locaux dans les secteurs du social, du sport et de la culture pour mener ses actions.

La finalité de son action est le développement de liens sociaux, l'inclusion sociale, la prise de responsabilité des usagers, le développement de la citoyenneté de proximité.





Le territoire d'intervention

Rayonnement



Un bassin de vie : la pointe ouest de l'Isère Rhodanienne

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais fédère 22 communes et compte plus de 50 000 habitants.

L'activité du territoire se partage entre des sites industriels, une centrale nucléaire ainsi que de nombreux vergers agricoles.

L'autoroute A7, la nationale 7 et la voie ferroviaire permettent de relier le territoire à Lyon, la grande métropole voisine, générant de nouveaux habitants. Cette croissance démographique profite essentiellement aux communes rurales.

Un grand projet de développement industrialo-portuaire a été mis en place par la Communauté de Communes (Port de Salaise sur Sanne - Sablons) qui compense le déclin de l'industrie chimique.

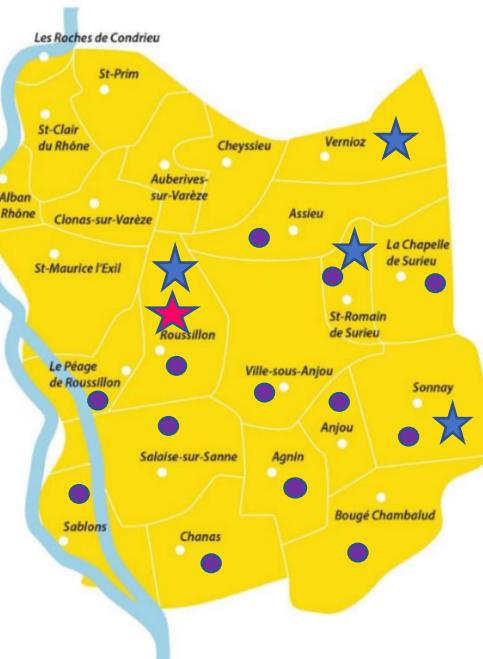
Des zones commerciales récentes comme le Green 7 ont un impact sur la vitalité des centres villes et influent sur la disparition des petits commerces.

La Communauté de Communes a mis en place un service de transport (TPR) qui dessert le territoire du nord au sud du lundi au samedi. Les petites communes alentours peuvent être desservies sur réservation du trajet avec une correspondance avec la ligne fixe et un arrêt à la gare de Péage de Roussillon.

« A la suite de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014, deux quartiers des communes de Péage de Roussillon et de Roussillon sont entrés en politique ville en 2014.

La Communauté de Communes a souhaité s'emparer de cette nouvelle politique publique afin de l'articuler avec le projet de territoire. »

(source diagnostic politique ville 2014-2015).



Ce territoire comporte un réseau médico-social important, un tissu associatif dense comprenant 4 autres centres sociaux, des services intercommunaux et municipaux pour les familles.

Implantation des centres sociaux sur la CCPR :



Le centre social des 4 vents implanté sur la commune de Saint Romain de Surieu et qui rayonne aussi sur Assieu, La Chapelle de Surieu, Ville sous Anjou

Le centre social du Fil de Lambre implanté à Sonnay qui rayonne sur les communes d'Anjou, Agnin, Bougé Chambalud

Le centre social l'Oliv implanté à Vernioz et qui rayonne d'Auberives sur Varez à Montseveroux sur la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire

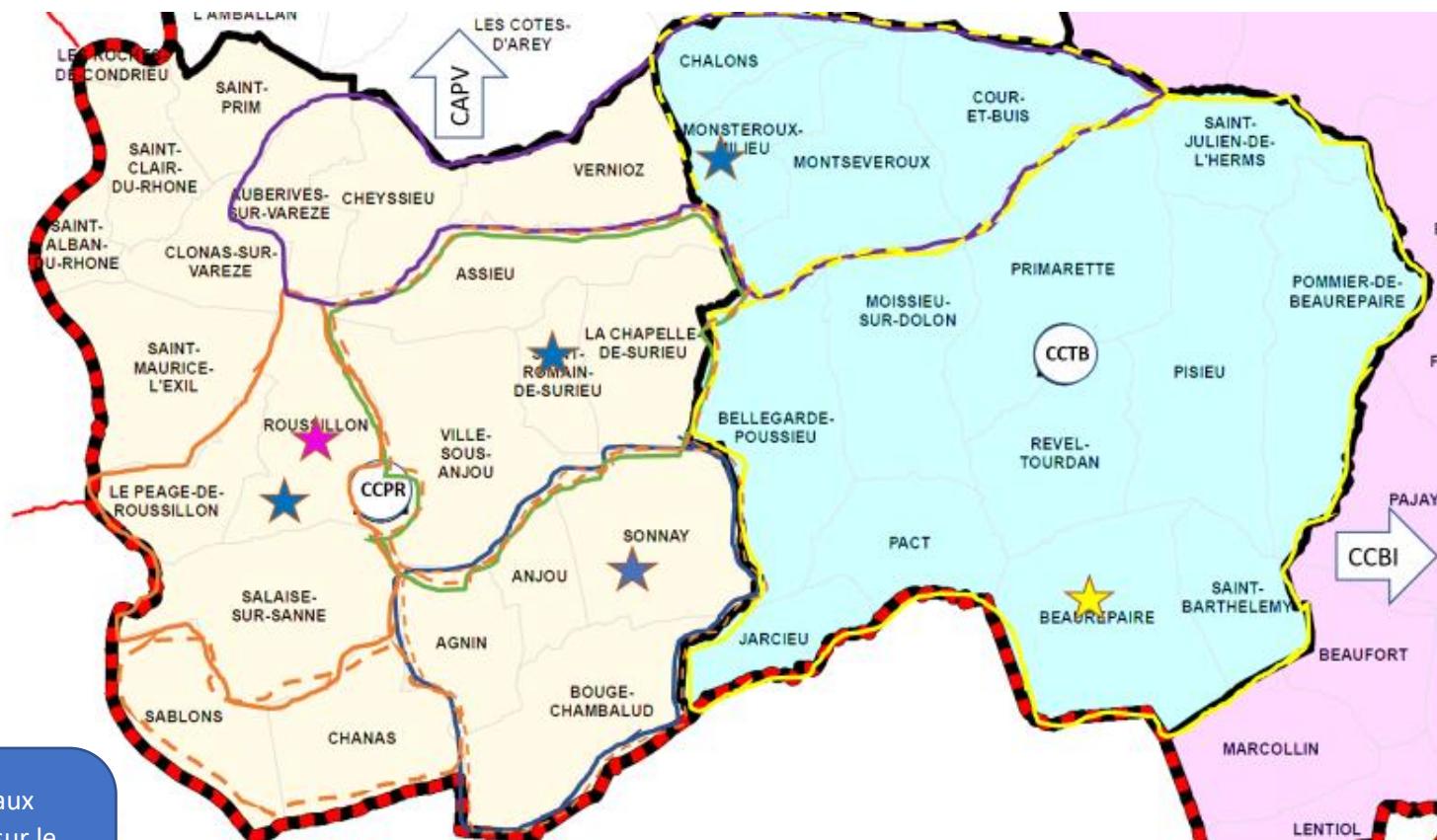
Le centre social mobile APMV qui dépend de la Sauvegarde de l'Isère et gère le public des voyageurs sur la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Rayonnement du RAM sur 13 communes



Le Relais assistants maternels du centre social du Roussillonnais rayonne quant à lui sur les communes de Roussillon, le Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne, Sablons, Chanas et en partenariat avec les centres sociaux du Fil de Lambre et des 4 vents, soit sur 13 communes au total.

La carte ci-dessous repositionne l'action des centre sociaux sur les deux communautés de communes voisines qui doivent fusionner en janvier 2019. Ainsi se rajoute le centre social de l'Ile du Battoir implanté à Beaurepaire et dont les actions croisent celles du centre social de l'Oliv.



Des centres sociaux
complémentaires sur le
territoire des 2
Communautés de
Communes

Typologie des habitants

Nous étudierons plus particulièrement la population des communes de Roussillon, du Péage de Roussillon et de Salaise sur Sanne en comparaison avec la population de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) et du Département car la majorité des usagers du centre social y résident.

- ✓ Une population en évolution et non homogène :

source INSEE- RP 2015	CCPR				Isère				
	Population par grandes tranches d'âge	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans
Ensemble	100,00%	52 011	50 240		4%	100,00%	1 251 060	1 206 375	4%
0-14 ans	20,89%	10 863	10 641		2%	19,43%	243 092	236 591	3%
15-29 ans	15,74%	8 189	8 324		-2%	18,38%	229 983	232 865	-1%
30-44 ans	19,19%	9 981	10 293		-3%	19,57%	244 846	249 514	-2%
45-59 ans	20,28%	10 550	9 968		6%	19,71%	246 537	236 043	4%
60-74 ans	14,76%	7 679	6 743		14%	14,70%	183 928	158 897	16%
75 ans et plus	9,13%	4 749	4 271		11%	8,21%	102 674	92 465	11%





source INSEE- RP 2015	Le Péage de Roussillon				Roussillon				Salaise sur Sanne			
Population par grandes tranches d'âge	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans
Ensemble	100,00%	6 622	6 751	-2%	100,00%	8 272	7 964	4%	100,00%	4 551	4 202	8%
0-14 ans	19,74%	1 307	1 294	1%	20,73%	1 715	1 544	11%	20,39%	928	850	9%
15-29 ans	17,65%	1 169	1 300	-10%	16,09%	1 331	1 367	-3%	14,57%	663	635	4%
30-44 ans	17,23%	1 141	1 199	-5%	17,93%	1 483	1 452	2%	18,17%	827	839	-1%
45-59 ans	17,29%	1 145	1 075	7%	19,33%	1 599	1 624	-2%	21,82%	993	811	22%
60-74 ans	14,38%	952	987	-4%	15,23%	1 260	1 122	12%	15,27%	695	713	-3%
75 ans et plus	13,71%	908	896	1%	10,69%	884	855	3%	9,78%	445	354	26%

Nous voyons que l'évolution de la population n'est pas la même sur le territoire sur ces cinq dernières années.

Nous constatons que la CCPR et le Département de l'Isère ont enregistré des hausses supérieures à 10% pour les séniors (60 à 74 ans) et les personnes âgées (75 ans et plus), contrebalancées par les autres tranches d'âge pour arriver à un taux de croissance de la population de 4%.

La population de la ville de Roussillon a un taux de croissance de population semblable à celui de la CCPR (+4%) ; on peut noter sur cette commune une hausse importante des personnes de 60 à 74 ans (+12%) et des enfants de 0 à 14 ans (+11%).

La commune de Salaise sur Sanne a connu une augmentation de sa population de 8% avec une hausse des enfants de 0 à 14 ans (+9%), des jeunes adultes de 15 à 29 ans (+4%), une hausse importante en pourcentage des 45-59 ans (+22%) et des personnes âgées de 75 ans et plus (26%).

La commune de Péage de Roussillon est la seule à avoir enregistré une baisse de population (-2%). Le nombre d'enfants est resté stable. Ce sont les tranches d'âge des 15-29 ans (-10%), des 30-44 ans (-5%) et des personnes âgées de 60 à 74 ans (-4%) qui ont enregistré une baisse, contrebalancée par la tranche d'âge des 45-59 ans (+7%).

- ✓ Des familles avec enfants en augmentation et des taux de familles monoparentales élevés :

Evolution de la composition des familles sur 5 ans

sources Insee - RP2015		CCPR				Isère			
Composition des familles	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	
Ensemble	100,0%	14 869	14 500	2,5%	100,0%	344 921	333 027	3,6%	
Couples avec enfants	46,5%	6 919	6 866	0,8%	45,0%	155 045	154 069	0,6%	
Familles monoparentales	11,6%	1 732	1 657	4,5%	13,9%	47 787	42 699	11,9%	
Hommes seuls avec enfant(s)	1,9%	281	244	15,2%	2,8%	9 830	7 735	27,1%	
Femmes seules avec enfant(s)	9,8%	1 451	1 413	2,7%	11,0%	37 957	34 963	8,6%	
Couples sans enfant	41,8%	6 218	5 977	4,0%	41,2%	142 089	136 259	4,3%	

sources Insee - RP2015		Le Péage de Roussillon				Roussillon				Salaise sur Sanne			
Composition des familles	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	% population 2015	2015	2010	évolution sur 5 ans	
Ensemble	100%	1 725	1 752	-1,5%	100%	2 290	2 292	-0,1%	100%	1 350	1 247	8,3%	
Couples avec enfants	46%	785	756	3,8%	43%	975	944	3,3%	42%	566	543	4,2%	
Familles monoparentales	12%	215	208	3,4%	16%	355	356	-0,3%	16%	219	155	41,3%	
Hommes seuls avec enfant(s)	2%	40	36	11,1%	2%	55	56	-1,8%	3%	34	16	112,5%	
Femmes seules avec enfant(s)	10%	175	172	1,7%	13%	300	300	0,0%	14%	185	139	33,1%	
Couples sans enfant	42%	725	788	-8,0%	42%	960	992	-3,2%	42%	565	549	2,9%	

Les chiffres nous montrent qu'en 2015 la proportion des couples avec enfants est un peu plus basse à Salaise sur Sanne (42%) et à Roussillon (43%) qu'au Péage de Roussillon (46%) avec comme repère le taux de la Communauté de Communes (46,5%) et celui du Département (45%). **Le nombre de couples avec enfants augmente sur les trois communes de plus de 3% alors que la hausse moyenne n'est que de 0,7% sur la globalité du territoire.**

Le pourcentage de familles monoparentales est plus élevé sur les communes de Roussillon et de Salaise sur Sanne (16%) qu'à Péage de Roussillon (12%). Ces indicateurs sont plus élevés que celui de la CCPR (11,6%) ; on peut noter toutefois que le taux du Département de l'Isère est supérieur à celui de la CCPR (13,9%). **Le taux de familles monoparentales est stable à Roussillon, en hausse sur Péage de Roussillon (+3,4%) et en explosion à Salaise sur Sanne avec une augmentation de 41,3%.** On peut noter que l'augmentation en Isère (11,9%) est plus forte que sur la CCPR (4,5%).

Les couples sans enfant, identiques sur les trois communes (42%) sont à peine au-dessus de la moyenne du territoire (41,5%). Ils sont en baisse de 8% au Péage de Roussillon, de 3,2% à Roussillon et par contre sont en hausse à Salaise (+2,9%).

✓ **Un taux de chômage important et en augmentation**

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans source Insee RP2015	Le Péage de Roussillon		Roussillon		Salaise sur Sanne		CCPR		Isère	
	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010
Nombre de chômeurs	594	496	608	515	272	181	3 137	2 559	70 095	57 316
Taux de chômage en %	22,9%	18,5%	17,1%	14,8%	13,3%	10,1%	13,2%	11,2%	11,8%	10,0%
écart entre les taux de chômage en 5 ans	4,4		2,3		3,2		2,0		1,8	
évolution du nombre de chômeurs en %	19,76%		18,06%		50,28%		22,59%		22,30%	
Taux de chômage des hommes en %	19,1%	15,1%	14,7%	11,9%	11,2%	6,7%	11,4%	8,6%	11,1%	9,1%
Taux de chômage des femmes en %	27,5%	23,0%	19,8%	18,1%	15,6%	14,0%	15,2%	14,2%	12,5%	10,9%
Part des femmes parmi les chômeurs en %	53,9%	54,2%	53,5%	57,1%	56,4%	64,7%	54,0%	58,7%	51,0%	52,2%

Le nombre de chômeurs a augmenté sur tout le territoire.

Si nous nous intéressons au taux de chômage en 2015, il est de 11,8% sur le Département de l'Isère et de 13,2 % sur la CCPR. **La commune de Salaise sur Sanne a un taux équivalent à celui de la CCPR (13,3%), par contre les taux de chômage des communes de Roussillon (17,1%) et de Péage de Roussillon (22,9%) sont beaucoup plus importants.**



Si nous étudions l'évolution du nombre de chômeurs sur ces 5 dernières années, nous remarquons qu'elle est très importante sur notre territoire. Le Département de l'Isère et la CCPR ont vu le nombre de chômeurs augmenter de plus de 22%. Roussillon et Péage de Roussillon ont enregistré une augmentation inférieure (respectivement 18.06% et 19.76%) mais qui est tout de même considérable car le taux de chômage de départ était largement supérieur aux autres. C'est Salaise sur Sanne qui a connu l'évolution la plus forte du nombre de chômeurs sur sa commune avec une augmentation de 50,28%.

Si nous regardons l'écart entre les taux de chômage sur 5 ans, c'est Péage de Roussillon qui a la plus forte augmentation (+4,4).

En observant le détail des chiffres nous voyons aussi que le taux de chômage des femmes est beaucoup plus important sur la commune de Péage de Roussillon (27,5%) qu'ailleurs même si le taux de Roussillon est lui aussi conséquent (19,8%). Celui de Salaise sur Sanne (15.6%) est proche de celui de la CCPR (15.2%), plus fort tout de même que celui du Département (12.5%).

✓ Les allocataires

« Les prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité sociale Agricole (MSA) sont composées :

- Des prestations familiales qui sont le reflet de la politique familiale
- Des aides au logement attribuées sous condition de ressources
- Des minima sociaux destinés aux plus démunis.

Les prestations sociales sont ainsi des compléments de revenu destinés à atténuer la précarité mais non à la faire disparaître.

Un foyer allocataire à bas revenu est un foyer dont les ressources sont inférieures à 1 043 € par mois en 2015. Cette situation concerne 12.6 % de la population du Département, niveau inférieur à la Région (13,2%). La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais présente un indicateur élevé avec 14.5% en 2015 » (*source Portrait social de l'Isère – Pfoss – Focus n° 21 - % CAF ET MSA*)

Si nous regardons plus en détail **les allocataires CAF de 2017**, nous voyons qu'il y a une forte proportion de personnes isolées sur le Département de l'Isère (37,9%). Seule la commune de Péage de Roussillon dépasse cet indicateur avec 39,4%.

A l'inverse, si l'on regarde le taux de familles monoparentales allocataires, La ville de Péage de Roussillon est similaire à celle du Département (14%) alors que Roussillon et Salaise du Sanne ont des indicateurs plus élevés (17,3% et 18,7%).

Nous pouvons voir aussi que la CCPR a globalement un taux important de couples allocataires avec enfants (54,5%).

Si l'on observe le nombre d'allocataires à bas revenu en 2017, on s'aperçoit que cet indicateur est largement supérieur sur les trois communes observées par rapport à ceux de la CCPR (34%) et du Département (33%).

L'écart est considérable : Salaise sur Sanne a un taux de 38,7%, Roussillon de 44,4% et Péage de Roussillon atteint un taux de 50,7% d'allocataires à bas revenus. Cela reflète une précarité importante sur le territoire.

✓ Des revenus très inférieurs à la moyenne de la Communauté de Communes et du Département

Pour comparer les niveaux de vie des ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation (RUC) à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE¹) retient la pondération suivante : 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans (la CAF dans ses calculs rajoute + 0,2 pour les familles monoparentales).

¹ OCDE : Organisation de coopération et de développement économique



Revenus et pauvreté des ménages source Insee RP2015	Le Péage de Roussillon	Roussillon	Salaise sur Sanne	CCPR	Isère
	2015	2015	2015	2015	2015
Part des ménages fiscaux imposés en %	40,7%	50,6%	55,2%	54,8%	58,7%
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en €	16 536 €	19 317 €	20 463 €	20 682 €	21 673 €
taux écart commune /CCPR	-20,0%	-6,6%	-1,1%		

La part des ménages fiscaux imposés montre que seulement 40.7% des ménages de la commune de Péage de Roussillon sont imposables, pour 50.6% à Roussillon, 55.2 % à Salaise sur Sanne, 54.8% sur la CCPR et 58.7% en Isère.

La médiane de revenu disponible par unité de consommation en euros est plus faible sur les communes de Roussillon et de Péage de Roussillon que sur la CCPR et le Département : l'écart est considérable pour la commune de Péage de Roussillon avec un revenu inférieur de -20% ; l'écart est moins important mais reste conséquent pour les Roussillonnais avec -6.6 % de revenu médian.

Revenus et pauvreté des ménages source Insee RP2015	Le Péage de Roussillon	Roussillon	Salaise sur Sanne	CCPR	Isère
Taux de pauvreté du référent fiscal en % en 2015	29,90%	17,9%	14,5%	13,8%	11,6%

Les taux de pauvreté mesurés par l'Insee sont plus importants sur les trois communes étudiées que sur la CCPR et le Département de l'Isère. Nous voyons que c'est la commune de Péage de Roussillon qui a le taux le plus élevé avec 29.9%, suivie par Roussillon (17.9%), puis par Salaise sur Sanne (14.5%). La CCPR a un taux plus fort (13.8%) que le département de l'Isère (11.6%).

Cela conforte les indicateurs de la CAF concernant les allocataires à bas revenus.



✓ Un niveau de formation faible sur le territoire et peu d'étudiants dans un cursus d'études supérieures

Lorsque 27% de la population de l'Isère et 34% de celle de la CCPR n'a pas de diplôme ou au plus un brevet des collèges, cela concerne 37% des habitants de Salaise sur Sanne, 38% des habitants de Roussillon et près de la moitié des Péageois.

Quant à l'obtention d'un diplôme supérieur, seulement 16% des Salaisiens, 18% des Roussillonnais et 13.8% des Péageois en ont obtenu un, pour 32% d'Isérois. Nous remarquons que le chiffre de la CCPR est aussi très inférieur à celui du Département avec 20% seulement d'obtention d'un diplôme supérieur au bac.



Le niveau de formation en études supérieures devrait s'améliorer car en 2015 un tiers et plus d'élèves âgés de 18 à 24 ans poursuivent leurs études après le bac sur notre territoire.

Cependant l'écart reste tout de même présent car le taux de scolarisation étudiant est de plus de 50% sur l'Isère.

Niveau de formation <i>référence Insee RP2015</i>	aucun diplôme au au plus BEPC brevet des collèges	CAP ou BEP	bac général technologique professionnel	diplôme supérieur au bac
Roussillon	38,1%	27,7%	15,8%	18,3%
Le Péage de Roussillon	48,8%	24,2%	13,1%	13,8%
Salaise sur Sanne	36,8%	30,0%	16,9%	16,4%
CCPR	33,9%	28,4%	17,2%	20,2%
Isère	27,4%	23,7%	16,6%	32,2%

Population scolarisée <i>source Insee RP2015</i>	18-24 ans
Roussillon	33%
Le Péage de Roussillon	33%
Salaise sur Sanne	37%
CCPR	36%
Isère	56%



✓ Le handicap

La halte-garderie du centre social et d'autres structures du territoire qui accueillent régulièrement des enfants en situation de handicap touchent de près les questions d'accompagnement des familles autour du repérage de difficultés de leurs enfants quand ils sont accueillis avant un diagnostic. Un groupe de travail (professionnels du centre social, partenaires et parents d'enfants en situation de handicap) a travaillé courant 2018 sur ces problématiques.

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais comporte 191 enfants dont les familles bénéficient de l'Allocation Enfance Education Handicap (AEEH). *Source CAF 2017*

Les difficultés d'acceptation de la différence, du regard des autres, du besoin de répit, de repli sur soi sont prégnantes. Les problématiques d'intégration dans les différents lieux de vie de l'enfant sont au cœur des préoccupations des familles.

On constate une augmentation de demandes d'accueil d'enfants en situation d'autisme en cours ou non de diagnostic avec le désarroi des familles sur la question du diagnostic, les difficultés administratives et le peu de choix d'accompagnement pour leur(s) enfant(s).

(Le SESSAD Outrebleu situé sur Roussillon avait 50 enfants diagnostiqués avec des troubles autistiques en liste d'attente en 2017, pour 30 places).

Les centres de loisirs du territoire confirment cet état des lieux.

Une enquête départementale conforte nos éléments de diagnostic.

En effet, l'enquête de l'Observatoire de la vie familiale de l'Isère menée en 2016, auprès de 1165 familles iséroises (d'enfants en situation de handicap ou d'enfants atteints de maladie chronique), fait apparaître différents besoins et questionnements des familles (initiative copilotée par le Département, la Caf et l'Udaf de l'Isère).

A savoir, leur volonté de : trouver des pistes de solution pour être mieux informés, sortir de l'isolement, co-construire avec les professionnels en lien avec l'enfant.

Trouver infos et soutien : rendre les acteurs et les lieux-ressources plus visibles, faciliter l'accès à l'information et aux droits ... et limiter les tracas administratifs.



Un soutien à la parentalité : avoir plus de disponibilités pour tous les enfants, alléger le quotidien grâce à une écoute et une relation bienveillante des professionnels, une place à part entière à l'école.

Rompre l'isolement : trouver le temps de souffler et maintenir les liens sociaux, la fratrie étant également impactée.

Rendre effectif l'accueil et l'accès au milieu ordinaire : pour une inclusion réelle à la crèche, à l'école et au centre de loisirs, assouplir les fonctionnements. Ce travail a débouché sur un projet en cours d'élaboration pour tenter de répondre à ces problématiques (cf. fiche action en fin de document).

✓ **Population d'origine étrangère**

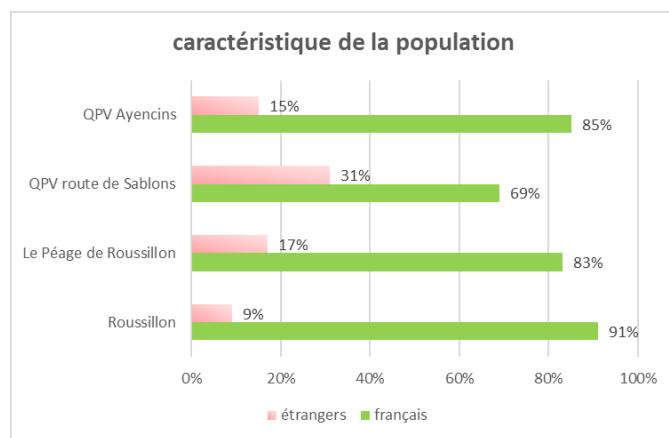
Population de nationalité étrangère source Insee RP2015	Salaise sur Sanne	Roussillon	Le Péage de Roussillon	CCPR	Isère
total	100%	100%	100%	100%	100%
français	95%	91%	81%	93%	91%
étrangers	5%	9%	19%	7%	9%

La ville de Péage de Roussillon a un taux de population d'origine étrangère (19%) beaucoup plus important que les autres communes : en effet, Roussillon a un taux de 9% et Salaise sur Sanne de 5%.

Roussillon a un pourcentage similaire à celui de l'Isère (9%) et supérieur à celui de la CCPR (7%). Par contre Salaise sur Sanne a un taux plus faible (5%).

✓ Focus sur les deux quartiers politique ville

source diagnostics politiques de la ville 2014-2015 – villes de Péage de Roussillon, Roussillon et CCPR



« Situé sur la commune du Péage de Roussillon, le quartier politique de la ville « Vieux Péage -Les Ayencins » est peuplé de 1180 habitants (environ 17% de la population communale). La structure de ce dernier est atypique ; deux îlots se distinguent :

- Est, exclusivement composé de grands ensembles d'habitat social
- Ouest, une forte densité du bâti composé de logements individuels vieillissants et de commerces de proximité. Ce territoire fait partie du cœur de ville.

Les Ayencins sont caractérisés par une importante mixité culturelle. Si l'on ne se base que sur la population adulte, 70% est étrangère. Cette

diversité est d'autant plus riche que plusieurs pays d'origine sont représentés. Contrairement aux tranches d'âges situées aux extrémités, la classe d'âge intermédiaire (30-59 ans) est moins représentée sur le territoire. D'autres marqueurs ont été pointés sur ce quartier : un retard scolaire précoce, un faible taux de scolarisation des 2-5 ans et des 18-24 ans, des habitants peu diplômés, la prédominance d'ouvriers et une concentration de demandeurs d'emploi.

Le quartier Route de Sablons compte 1470 habitants. Ce territoire s'étend sur deux communes différentes : Roussillon et Péage de Roussillon. Le nombre d'habitants de ce quartier n'est pas proportionnellement réparti selon les communes puisque 1040 habitants vivent sur la partie Péage de Roussillon et 430 sur Roussillon (environ 10% du cumul d'habitants, Péage et Roussillon). Il peut paraître difficile d'appréhender ce territoire en tant que quartier. En réalité, ses habitants n'éprouvent aucun sentiment d'appartenance à ce dernier.

Les caractéristiques de la population de ce quartier sont : une population plus jeune et plus de familles dans les logements sociaux, une population vieillissante dans les ensembles collectifs privés. Les statistiques témoignent, sur ce quartier, d'une sur-représentation des séniors, des familles monoparentales, des ménages en situation précaire, de peu de poursuite d'étude pour les 18-24 ans, d'un faible niveau de formation. Il y a une prédominance des employés et un nombre élevé de demandeurs d'emploi. Ce quartier est marqué par une forte mixité culturelle ; cette diversité est rejetée par une partie de la population.



Le centre social touche des habitants de tout le bassin de vie de la pointe ouest du nord Isère avec :

- une majorité de personnes issues de l'agglomération : Roussillon, Le Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne et Saint Maurice l'Exil (73.5%)
- des habitants des communes alentours, villages avec un public plus rural.

Le centre social est situé à proximité des deux quartiers politique ville et est bien repéré par les habitants de ces deux quartiers ainsi que par les demandeurs d'asile du Centre d'accueil et des personnes en foyer d'hébergement d'urgence et d'accompagnement social situés respectivement à Péage de Roussillon et à Chanas.

Ce brassage de population crée une grande mixité culturelle et sociale parmi les adhérents et usagers du centre social.

On peut noter que de nombreux usagers sont des publics confrontés aux problématiques d'intégration sociale, culturelle et pour certains d'entre eux à la précarité.

Selon les données sociales et malgré les disparités sur le territoire, nous pouvons observer des caractéristiques avec un risque social élevé :

- population jeune sur certains quartiers
- population vieillissante sur d'autres
- de nombreuses personnes isolées
- de nombreuses familles monoparentales
- une population immigrée importante
- un taux de chômage conséquent chez les hommes et surtout chez les femmes
- une population qui bénéficie fortement des aides
- de nombreuses familles à bas revenus.



Réseau partenarial

Comme nous l'avons vu lors de la présentation des activités, **l'action du centre social s'appuie sur un réseau de partenaires qui existe depuis de nombreuses années, qui évolue au fil des changements de certaines politiques publiques ou d'interlocuteurs au fil du temps mais reste actif.**

Ce réseau est constitué de partenaires du territoire proches, associatifs ou municipaux :

- Associations caritatives : Secours Populaire, Secours Catholique, Restos du Cœur
- Associations culturelles : Travail et Culture, le Conservatoire du Pays Roussillonnais...
- Centres sociaux : des 4 vents, du Fil de Lambre, de l'Oviv, de l'APMV
- Centres Communaux d'Action Sociale de l'agglomération
- Centre Médico-Social et Planning familial de Roussillon
- Services petite enfance des communes de la CCPR : Lieu d'accueil enfants parents Galipette, ludothèque, Etablissement d'accueil du jeune enfant la Souris Verte, Relais assistants maternels de Saint Clair du Rhône et Saint Maurice l'Exil...
- Association Pass'R-ailes sur Roussillon qui gère un secteur enfance
- Services enfance et jeunesse des villes de Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne, Saint Maurice l'Exil
- Mission Locale
- l'IME les Magnolias, le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile Outrebleu, le Centre d'Action Médico-Social (CAMP) de Vienne
- Service de prévention spécialisée PREVenIR
- Conseils citoyens
- Rhodia Club...

Des réunions de coordination se tiennent régulièrement au centre social dans le cadre des actions que nous portons, avec des comités techniques ou de pilotage ou de simples réunions de travail. Nous sommes aussi partenaires sur les champs d'intervention de la Programmation politique de la ville, du Programme de Réussite Educative, des projets culturels du Plan Local aux Arts et à la culture du Pays Roussillonnais (PLEAC), politiques portées par l'Etat



et la Communauté de Communes, du Programme d'Insertion vers l'Emploi du Conseil Départemental, du projet parentalité développé par la CAF de l'Isère.

Le contexte institutionnel, socio-économique, politique

Ce contexte est en évolution.

✓ **Au niveau institutionnel et politique :**

- **Les deux communautés de communes, celle du Pays Roussillonnais (la CCPR) et celle du territoire de Beaurepaire (la CCTB) vont fusionner en janvier 2019.** D'ores et déjà les deux communautés de communes travaillent sur l'harmonisation de leurs compétences sur les deux territoires. La première prise de compétence qui sera engagée est celle portant sur la petite enfance. Des enjeux apparaissent pour le centre social. En effet, le centre social porte une halte-garderie, un centre aéré maternel et un Relais d'assistants maternels sous un modèle associatif. Les autres structures petite enfance fonctionnent sous un mode communal sur la CCPR actuelle et sur un mode de délégation de service public sur la CCTB. Est-ce que l'existant sera conservé en l'état, harmonisé ou mutualisé dans son fonctionnement ou fera seulement l'objet d'une coordination ? Les élus se réunissent en commission régulièrement pour réfléchir sur l'avenir et pour l'instant notre association n'est pas du tout concertée.
- **Le Contrat Enfance Jeunesse arrive à échéance fin 2018 et doit être renouvelé pour les quatre prochaines années.** Nous n'avons pas de visibilité actuellement sur le nouveau dispositif. Ce contrat concerne les accueils de loisirs petite enfance, enfance, jeunesse, la halte-garderie, le Relais assistants maternels. C'est aussi un enjeu majeur pour le centre social car, nous l'avons vu, le niveau de subvention de ce dispositif représente une part importante de notre budget.
- **L'Etat et la CNAF viennent de signer une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion.** Nous attendons aussi les nouvelles orientations qui seront appliquées par la CAF de l'Isère sur notre département, l'Etat et la CNAF sur la politique familiale et le subventionnement des centres sociaux.



Nous savons que la **CAF de l'Isère souhaite engager un contrat de Schéma départemental d'animation de la vie sociale avec ses partenaires**. Les objectifs sont :

- Parvenir à une couverture équitable et suffisante en fonction des besoins des habitants sur le territoire de l'Isère
- Élargir le partenariat à l'ensemble des acteurs qui s'impliquent dans l'animation de la vie sociale
- Favoriser un travail qualitatif des équipements
- Rechercher la stabilité financière des structures AVS.

Le centre social du Roussillonnais est site pilote depuis fin 2017 avec deux autres centres sociaux du département dans cette réflexion à propos de l'étude des actions conduites et des modalités de financement ; cependant il n'y a rien d'engagé à l'heure actuelle.

- **Le Conseil Départemental a signé en octobre 2017 une convention cadre avec des partenaires dont la CAF, avec l'engagement de chacun à soutenir le développement de contrats territoriaux jeunesse.** Les secteurs jeunes des deux communautés de communes vont participer à un diagnostic de la jeunesse courant 2019. Nous ne savons pas si cette réflexion aboutira à de nouveaux financements.
- **Dans le cadre du Schéma autonomie 2016-2021, le service autonomie du Conseil Départemental a sollicité les centres sociaux et les communes de la CCPR dans une démarche de concertation** pour mieux appréhender les actions mises en place sur le territoire concernant l'accès au numérique, l'accès aux démarches administratives, le logement des personnes âgées, l'accès aux mutuelles et approfondir ces thématiques. Le service autonomie réfère de ce travail aux élus. Nous n'avons pas d'éléments nouveaux concernant ce travail.
- **Les élections municipales interviendront en 2020** avec toujours un impact au niveau des politiques communales.

✓ **Au niveau financier :**

- La diminution des fonds publics de ces dernières années a déjà impacté fortement le centre social qui n'est pas la seule association à subir ce phénomène de raréfaction de fonds publics. Mais en tant que centre social, l'impact est conséquent avec un budget dépendant à plus de 80% de subventions.

Tous ces éléments montrent que nous évoluons dans un contexte de mutations institutionnelles ; ce contexte est dynamique mais il est source d'incertitudes pour l'avenir du centre social.



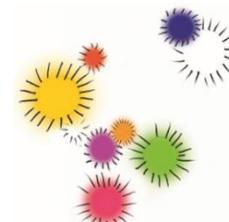
II. DEMARCHE EVALUATIVE DU PROJET

Il s'agissait d'évaluer l'action que le centre social a menée de 2015 à 2018 pour répondre aux axes de son projet social pendant cette période.

La démarche évaluative s'est faite en deux temps :

- la démarche d'évaluation à mi-parcours conduite en 2017
- l'évaluation finale conduite entre janvier et juin 2018.

La méthodologie



Méthode participative

Le territoire d'intervention du centre social est étendu et les usagers nombreux. Nous avons réfléchi à une méthodologie qui nous permettait d'interroger le plus grand nombre d'adhérents et d'usagers du centre social, les bénévoles d'activités et les administrateurs, les partenaires, les salariés et aussi des habitants qui connaissent ou non le centre social.

Il était fondamental que le plus grand nombre d'acteurs participent à cette évaluation et que leur parole soit prise en compte :

- pour recueillir les données quantitatives et qualitatives quant à l'action du centre social de ces dernières années
- pour analyser ces données
- travailler aussi dans un sens prospectif pour bâtir le centre social de demain.

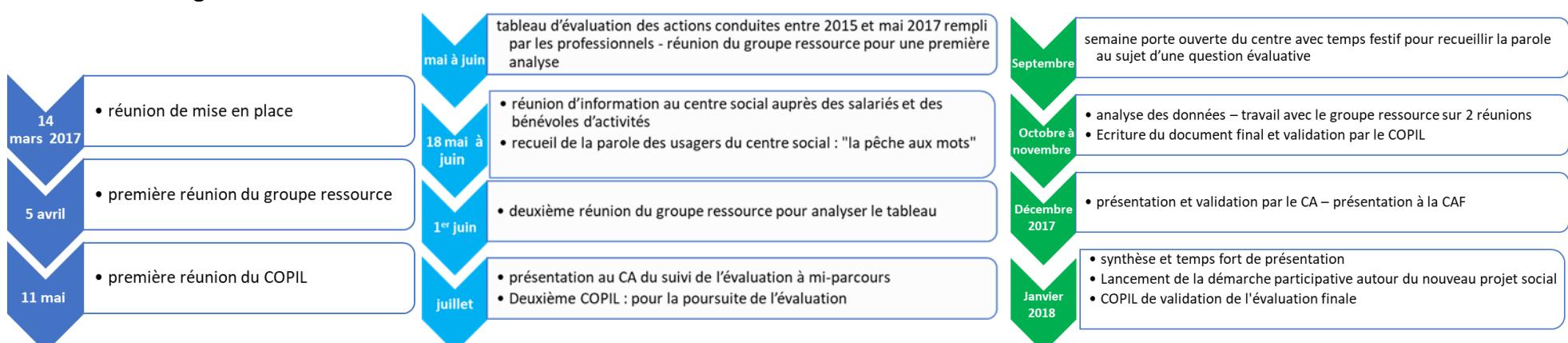
Nous étions aussi contraints par le temps, l'activité du centre social est dense et devait se poursuivre sans interruption, les agendas des personnels sont très souvent sous tension.

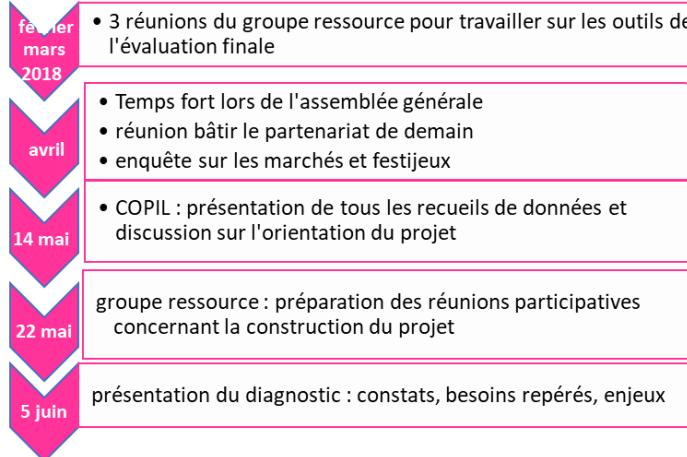
Le lancement de cette démarche s'est fait sous la responsabilité de la directrice du centre social, accompagnée par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, le 14 mars 2017.

Pilotage de la démarche

✓ Au niveau du projet social :

- **Un groupe ressources** a été mis en place, composé de bénévoles, salariés et administrateurs. Ce groupe était variable. Il était composé d'un noyau de personnes fixes auquel se sont agrégés de nouveaux participants, selon leur disponibilité ou les thématiques étudiées. Ce groupe s'est réuni : 4 fois en 2017 et 5 fois en 2018. Ces groupes de travail ont réfléchi à la conception et la mise en œuvre des outils nécessaires à la conduite de la démarche participative d'évaluation et à l'évaluation du futur projet.
- **Des réunions participatives**, temps forts de la démarche, élargies à tous les salariés ou bénévoles qui le souhaitaient : la réunion de lancement en 2017 pour réfléchir sur la démarche, une réunion sur le diagnostic, une pour élaborer les axes du futur projet social, une pour construire le contenu des axes : objectifs, moyens, méthode.
- **Un Comité de Pilotage (COPIL)** : composé de représentants de la CAF de l'Isère, d'élus des 3 communes (Roussillon, Péage de Roussillon et Salaise sur Sanne), d'administrateurs dont le président et de la directrice du centre social, de la déléguée fédérale des Centres Sociaux de l'Isère (FSCI). Le COPIL s'est réuni : 3 fois en 2017 et 3 fois en 2018.
- **L'organe de validation** de la démarche est le Conseil d'Administration de l'association.





✓ **Au niveau de la gestion financière :**

En parallèle de la démarche de projet :

- **un Comité Technique (COTECH)** composé de la directrice du centre social, d'un représentant technique de la CAF et des directeurs généraux des services des trois communes : Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise sur Sanne
- et **un Comité de Pilotage (COPIL – COTEC renforcé du sous-directeur de l'action sociale de la CAF et des élus des trois communes)**

se sont réunis régulièrement au cours des années 2017 et 2018 pour travailler sur le renouvellement de la convention de gestion entre partenaires
L'aboutissement de ce travail est la signature d'une nouvelle convention fin 2018. Cette dernière :

- établit le montant des subventions et contributions en nature pour les deux années à venir **2019 et 2020**
- ventile les subventions attribuées par les communes sur les actions du centre social par grand secteur d'activité : pilotage, petite enfance (0-3 ans) enfance (3-12 ans), accompagnement scolaire, jeunes (+12 ans), adultes. Ce système est nouveau pour le centre social. **Les communes marquent ainsi leur choix politique d'intervention au sein du centre social mais cela va générer de nouvelles difficultés pour l'association.**



En effet, elle n'aura plus la liberté d'allouer à son gré cette subvention conséquente pour la mise en œuvre de ses actions dans le cadre du projet social. L'équilibre de certains secteurs d'activité va devenir complexe.

Ce travail des COTECH et COPIL se poursuivra régulièrement sur les prochaines années en raison des changements à venir, notamment des futures prises de compétences de la future communauté de communes élargie.

Les axes du projet 2015-2018 à évaluer

Le projet social 2015-2018 s'articulait autour de 4 axes. Les tableaux ci-dessous reprennent leur déclinaison en objectifs généraux et opérationnels :

AXE 1 : REPENSER LE PROJET SOCIAL

Redéfinir la fonction accueil			Permettre à chacune, chacun de trouver sa place			Encourager la mise en dynamique de projets			Mettre en place une organisation lisible et stable		
Créer un environnement accueillant	développer des espaces de convivialité	Privilégier un savoir-faire centré sur l'écoute active, la disponibilité, la confidentialité et l'assertivité	Définition des rôles et places de chacune des catégories d'acteurs	Créer de nouvelles coopérations	Favoriser le débat et la participation des habitants	Former et accompagner les acteurs	Créer des parcours d'engagement	Définir des indicateurs de valorisation	Clarifier les rouages du centre social et leur articulation	Connaître et définir le territoire	Renforcer et développer les partenariats

AXE 2 : FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

Encourager les rencontres et la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle			Lutter contre l'isolement		Impulser et consolider la confiance en soi pour favoriser l'intégration sociale				Développer la mobilité du centre social		
Créer et développer des espaces de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle	Développer des actions et projets favorisant cette mixité	Valoriser et accompagner des projets d'habitants	Repérer les situations d'isolement des personnes	Renforcer le partenariat associatif et institutionnel du centre social	Développer notre action en faveur de l'expression et de la communication	Valoriser les compétences de chacun	Favoriser l'accès à des pratiques artistiques et culturelles	Aider les personnes à être bien dans leur corps	Favoriser la connaissance et l'apprentissage tout au long de la vie	Proposer des espaces de rencontres entre habitants	Développer et pérenniser les actions itinérantes du centre social



AXE 3 : LUTTER CONTRE LA PRECARITE					AXE 4 : AGIR AVEC ET AUPRES DES PARENTS				
Permettre aux habitants en situation de précarité d'être acteur		Prendre en compte l'isolement des populations les plus précaires dans le fonctionnement du centre social					Valoriser le potentiel et les compétences éducatives des parents		Améliorer le réseau social des parents
Favoriser les démarches autonomes et la confiance en soi des personnes en situation de précarité	Dynamiser et permettre la mise en lien des habitants	Evaluer et répondre aux besoins des habitants qui se précarisent	Proposer une offre adaptée aux personnes âgées précarisées	Savoir gérer les publics en grande précarité	Mettre en place des actions parents, enfants et grands-parents	Aider les parents à avoir un rôle dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants	Accompagner les parents à avoir un cadre éducatif	Créer une dynamique de groupe favorisant l'échange du vécu	Favoriser une cohérence éducative sur le territoire

L'Evaluation à mi-parcours

Processus et analyses des recueils de données

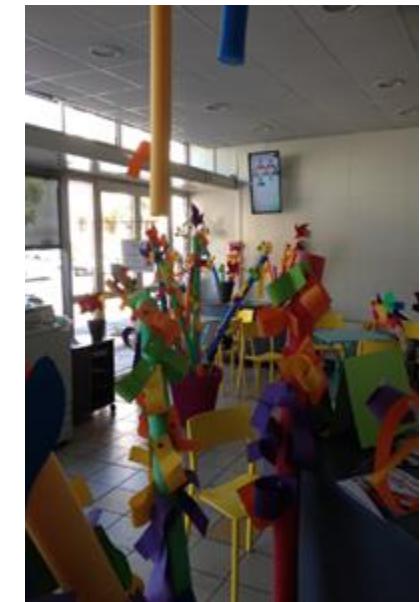
✓ Les outils

Nous avons élaboré plusieurs outils pour recueillir la parole des habitants.

➤ La « pêche aux mots » auprès des adhérents :

Le principe de « La Pêche aux Mots » repose sur l'idée de pêcher des mots, comme son nom l'indique, de recueillir la parole des adhérents et des usagers du centre social à partir de la question suivante :

« Qu'est-ce qui est important pour vous au centre social ? »





Dans la logique des orientations du COPIL, l'outil mis en place se caractérise par sa dimension ludique et visuelle.

Des bandes de papier de différentes couleurs ont été distribuées dans tous les espaces du centre social : accueil, secteurs petite-enfance, enfance, jeunesse, activités de Loisirs adultes, pôle social et familial.

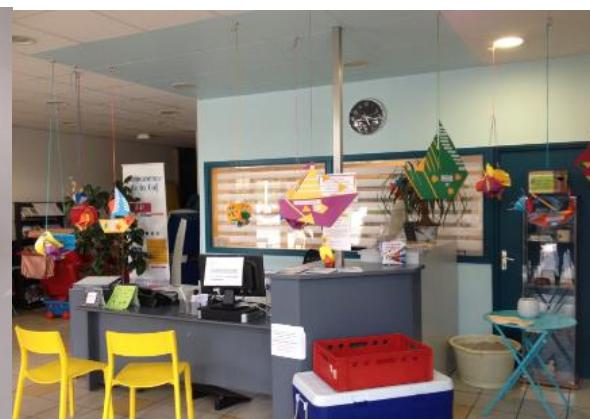
La double vocation de ces bandes de papier était de constituer un support pour répondre à la question posée et de former un poisson stylisé grâce à un système de découpage et de pliage.

Une fois l'écrit déposé sur le support devenu « poisson », celui-ci a été punaisé dans le hall du centre social où un support spécifique a été pensé pour l'accueillir. Il s'agit de frites de piscine multicolores disposées en bouquet dans des pots de fleurs aux couleurs également vives.

Le concept ainsi créé s'appellera « Fish and Chips ».

Nous avons recueilli 254 poissons comportant 624 réponses.

Les réponses ont été analysées puis la synthèse a été retranscrite par thématique sur des « bateaux de pêche » exposés à l'accueil et dans les couloirs du centre pour interroger les personnes de passage. De nombreux usagers ont lu les réponses et posé des questions ou fait de nouvelles suggestions.





Quatre items se sont dégagés de la « pêche aux mots » des usagers : la création de liens, l'activité, le bien-être, l'organisation générale :

	Items	%	Commentaires d'après les paroles d'usagers
1	Créations de liens	26	<p>La création de liens domine l'ensemble des réponses obtenues. Le Centre Social est ainsi réaffirmé dans sa vocation première et dans sa légitimité de Centre Social au regard de ses usagers.</p>
2	Activités	21	<p>L'activité apparaît comme un rendez-vous hebdomadaire au-delà de l'apprentissage et de la découverte. En ce sens, elle se relie directement à la création de liens en conférant de la cohérence au recueil de la parole des adhérents.</p> <p>L'activité telle qu'elle se vit au Centre Social constitue un outil propre à mettre en œuvre une dimension sociale, culturelle et éducative et se place de plain-pied dans une dynamique d'Education Populaire.</p>
3	Bien-Etre	12	<p>Le Bien-Etre intervient rapidement après la création de liens et l'activité. L'activité qui permet de prendre un temps pour soi et la création de lien social constituent deux pierres angulaires du bien-être pour les usagers du Centre Social.</p> <p>La qualité de l'accueil ressort comme un élément clef du bien-être au Centre Social, tant dans le cadre de l'accueil généraliste que de l'accueil dans les espaces d'animation, ce qui traduit l'efficience de la fonction accueil. Des notions de reconnaissance, d'ouverture et de solidarité viennent encore en appui à cette notion de bien-être.</p>
4	Organisation générale	12	<p>L'organisation générale placée à ce niveau des résultats indique clairement que l'organisation sert les fondamentaux du Centre Social.</p>



Quelques belles phrases extraites de la pêche aux poissons

- « Laisser mes enfants en toute confiance »
- « Tisser des liens, sortir de notre quotidien et d'un certain isolement »
- « Du bonheur ! On voit des gens qui parlent de leur vie ! »
- « J'aime le fait que chacun se sente à sa place quel que soit son âge, sa culture, son milieu social »
- « Grâce au Centre Social, j'ai retrouvé confiance en moi ! »
 - « Des activités diversifiées avec des ambiances conviviales »
- « L'accueil, l'humanité, le respect des personnes, le sourire »
 - « La rencontre près de la cafetière ».

➤ La « pêche aux mots » auprès des bénévoles :

La même méthode a été adoptée pour les bénévoles et les administrateurs à partir d'une question différente mais, en raison de la justesse des délais, les réponses ont directement été recueillies par courriel.

La question posée était la suivante :

« Comment décririez-vous votre implication au centre social ? »

30 bénévoles ont apporté une réponse.

Pour les bénévoles, les items principaux sont : la participation, la mobilisation et le partage de compétences, le lien social et la solidarité.

D'autre notions apparaissent aussi : l'ouverture, l'utilité sociale et les retours ; elles font valoir un besoin de reconnaissance qui ne prime cependant pas sur l'intérêt général.



➤ Un temps fort : une cartographie avec 40 personnes



Nous avons profité de la porte ouverte du centre social en septembre 2017 pour recueillir la parole sous une autre forme. Nous avons utilisé le format de la cartographie subjective. Une grande table recouverte de papier blanc, des feutres, du thé, du café pour prendre le temps de s'asseoir et de discuter, le tout dans une petite salle pour être en confiance et des animateurs avec une écoute attentive et bienveillante. Les personnes parlent, s'entraident (je ne sais pas écrire, je ne sais pas dessiner, je n'ose pas) et s'expriment sur ce qui est important pour eux au centre social, ce qu'ils ne trouvent pas ... Les résultats des échanges et dessins ont été intégrés dans l'analyse de la « pêche aux mots » ci-dessus.

✓ L'analyse des actions réalisées entre 2015 et 2018

Il s'agissait de faire une synthèse des actions portées par le centre social entre janvier 2015 et mai 2017. Les professionnels, qui ont l'habitude de faire des bilans des différentes actions qu'ils coordonnent ou animent, se sont emparés de l'outil préconisé par la déléguee fédérale : des tableaux dans lesquels les actions sont recensées par axe du projet social et sont notées en fonction de l'atteinte ou non des objectifs opérationnels. Des temps de travail ont été mis en place pour remplir ces diagrammes, dans chaque secteur, puis en réunion avec des petits groupes pour analyser et valider les réponses. **164 actions ont été recensées sur cette période et analysées, pilotage et vie associative inclus.** Ces tableaux étaient chiffrés, des analyses en pourcentage ont été réalisées pour pouvoir tirer des conclusions.

Ce type d'évaluation nous a semblé pertinent même s'il ressort que l'impact de l'action du centre social se mesure dans des champs d'intervention qui ne peuvent pas uniquement être appréhendés à travers des données chiffrées.



Les chiffres recensés dans les tableaux montrent néanmoins que les objectifs du projet social 2015-2018 sont globalement atteints et peuvent rendre compte de l'efficience du centre social dans les champs suivants :

- la précarité
- la parentalité
- l'éducation
- l'épanouissement de la personne.

Les points d'appui du Centre Social se dessinent dans chacun des quatre axes :

- l'accompagnement des publics en situation de précarité
- l'accompagnement dans une démarche émancipatrice
- la parentalité
- la fonction accueil.

Les marges de progression :

Bien que les chiffres soient encourageants, ils laissent entrevoir la nécessité pour le centre social de renforcer son action autour des enjeux suivants : la lutte contre l'isolement, le partenariat et l'implication des habitants.

La précarité croissante qui sévit sur l'ensemble du territoire du Pays Roussillonnais constitue à elle seule un enjeu majeur pour le centre social d'aujourd'hui et de demain.

Les trois enjeux qui se dégagent s'inscrivent en ligne directe derrière la lutte contre la précarité :

- l'isolement : conséquence directe de la précarisation de la population, la lutte contre l'isolement s'intensifie, ce qui suppose que le centre social monte encore en puissance sur la dynamisation du tissu social



- **le partenariat** ou plutôt les partenariats doivent se diversifier et se renforcer pour faire face aux problématiques locales de précarisation et d'isolement des populations et aux conséquences qu'elles entraînent sur les plans de la santé, de la famille, de l'éducation et de la culture
- **l'implication des habitants** : il est impératif pour le centre social de s'ouvrir à d'autres publics pour encourager l'implication des habitants.

Toutes ces données sont détaillées dans le document évaluation à mi-parcours projet social 2015-2018.

Conclusions de l'évaluation à mi-parcours

Points d'appui	Marges de progression
<ul style="list-style-type: none">- L'épanouissement de la personne- La création de liens- La fonction accueil- La lutte contre l'isolement- Les problématiques liées à l'éducation- Les activités- L'organisation générale- La mobilisation et le partage de compétences- La solidarité	<ul style="list-style-type: none">- La conquête de nouveaux publics- Les actions itinérantes- La connaissance du territoire- Vivre ensemble- Le bien-être- Le plaisir
<p>La lutte contre la précarité La parentalité L'implication et la participation des habitants Le partenariat</p> <p>✓ Demande du COPIL : porter l'évaluation finale sur ces 4 items</p>	

La synthèse de tous ces travaux a été travaillée en Comité de pilotage et a servi de fil conducteur pour conduire l'évaluation finale.

Les quatre items ont été travaillés sous différentes formes.



L'évaluation finale et les prospectives

Recueil de paroles

➤ Des enquêtes sur les marchés et lors de Festijeux : « sortir des murs » et toucher un public non usager »

Nous sommes allés deux fois sur le marché de Roussillon le mercredi, une fois sur celui du Péage de Roussillon le jeudi et sur la manifestation Festijeux à Roussillon pendant le week-end pour toucher plus de familles.

Des questions pour susciter la parole des différentes personnes de passage à partir de ce que l'on présente du centre social :

- ⇒ Est-ce que vous auriez envie d'y venir ?
- ⇒ Pourquoi ou pourquoi pas ?
- ⇒ Qu'est-ce qui vous fait envie ?
- ⇒ Qu'est-ce qui vous manquerait, à vous, à vos enfants, à vos parents ou proches ?
- ⇒ Déterminer des besoins inassouvis...

Au total nous avons interrogé : **165 personnes : 114 femmes et 51 hommes**

27% de 20-40 ans - 18% de 41-60 ans - 55 % > à 60 ans

- Une large majorité de personnes connaît le centre social et les différentes activités proposées
- Ces personnes ont une image positive voire même très positive de la qualité :
 - de l'accueil
 - des activités proposées
 - de l'accompagnement
 - des services



- Pour les autres personnes, des idées préconçues : « le centre social c'est pour les enfants ou c'est uniquement pour les personnes en difficulté. »

Les besoins exprimés :

- Sortir de l'isolement
- Faire des activités simples : café, balades santé, papotage, jeux...
- Sortir des écrans
- Besoin de répit face à la maladie, aux soucis du quotidien, au handicap
- De la gymnastique adaptée aux personnes âgées
- Des sorties culturelles, pouvoir aller au théâtre, à l'opéra, avec un car, un covoiturage
- Des activités manuelles en soirée pour les gens qui travaillent
- Apprendre à se servir d'internet

Cette expérience montre qu'aller à la rencontre des gens régulièrement est :

- un très bon vecteur pour faire connaître le centre social
- un bon outil pour discuter sur le vif avec les habitants des quartiers ou des communes avoisinantes, connaître leurs préoccupations...

Implication et participation des habitants

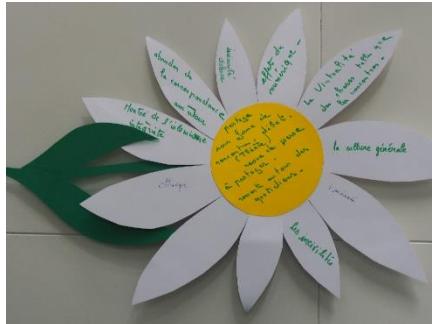
Lors de notre assemblée générale d'avril 2018, nous avons souhaité interroger les participants et leur avons posé deux questions :

- ⇒ « Dans mon quotidien, quels sont les sujets de société qui me préoccupent ? »
- ⇒ « Sous quelles formes je souhaiterais partager ces sujets avec d'autres ? »



La restitution des réponses a été réalisée sur des supports en forme de fleurs, affichées ensuite à l'accueil.

89 personnes, adhérentes, usagers ou partenaires de l'association ont participé.



En parallèle de l'assemblée générale et dans le cadre de la semaine du bénévolat, nous avons organisé **une semaine du bénévolat qui s'est terminé par une soirée**. 40 bénévoles étaient présents.

Cette semaine fut l'occasion d'interroger nos adhérents sur le sens du bénévolat. Nous avons collecté leurs réponses sur un arbre situé dans le hall d'accueil. Les réponses n'ont pas été analysées finement, mais ce dont nous nous sommes rendus compte est qu'elles vont dans le sens du recueil de paroles qui avait été conduit en mai dernier avec « la pêche aux mots ».

Le recueil de la parole des participants aux activités a été réalisé sous forme de messages adressés aux animateurs bénévoles.

Le recueil de la parole des bénévoles pour savoir ce que leur apporte le bénévolat a été réalisé sur des post-it colorés.

La restitution des réponses a été exposée à l'accueil sur un arbre de couleurs.





Les points forts du bénévolat qui sont ressortis :

- Le partage et la transmission de compétences et de savoir-faire mis au service des autres
- La solidarité, la gentillesse
- L'écoute et l'attention aux autres
- Les rencontres, les échanges, les bons moments
- « Le bonheur pour nos enfants »

Partenariat

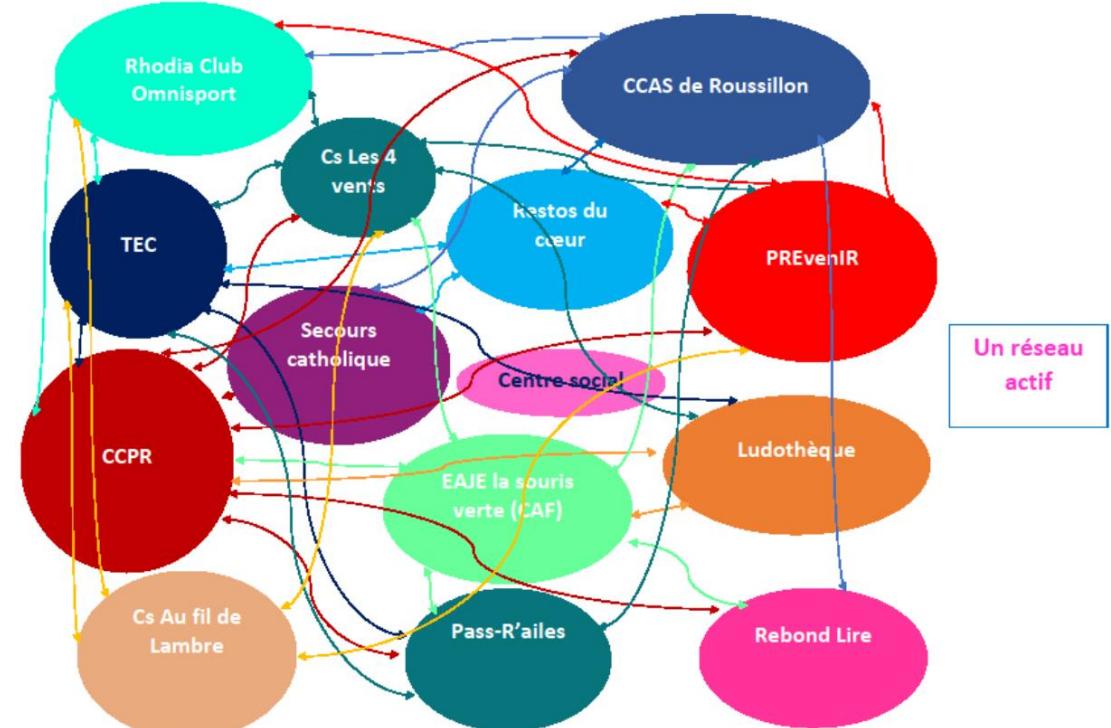
Les partenaires d'action ont été invités à une matinée de réflexion pour porter un regard sur le partenariat avec le centre social, la finalité étant de bâtir le partenariat de demain.

Une cartographie a d'abord été réalisée, elle démontre la multiplicité des relations partenariales sur le territoire.

Une définition commune du partenariat en est ressortie :

« Le partenariat : c'est des acteurs d'un territoire donné qui collaborent auprès d'un public et dont l'action est sous-tendue par un sens commun dont découlent des objectifs concertés et partagés.

Tout en prenant en compte les enjeux et les intérêts de chacun des partenaires, le partenariat suppose de mobiliser et de mettre en complémentarité les compétences nécessaires à la conduite de l'action. »





Les conditions d'un partenariat efficace ont été étudiées. Cinq mots clés ressortent de cette étude : reconnaissance, co-construction, organisation, savoir-être et intérêts.

Ces travaux ont été les points d'appui pour évaluer le degré de satisfaction concernant le partenariat avec le centre social :

- des points forts qui sont les valeurs, les objectifs communs et la reconnaissance
- des points faibles qui sont les échanges de savoirs et l'évaluation/réajustement.

Ce seront des points de vigilance à l'avenir pour les équipes.

Parentalité

Une évaluation a été faite par l'équipe de salariés, à partir des services et actions éducatives développés dans les différents secteurs du centre social

Les effets repérés au niveau de l'appui à la parentalité sont :

➤ **Pour les enfants**

- Une socialisation effective dès le plus jeune âge
- Le développement de l'autonomie à travers des prises d'initiatives
- Un gain de confiance en soi à travers sa capacité à agir et à trouver sa place dans un groupe
- L'accès aux loisirs

➤ **Pour les parents**

- Une proximité avec les familles
- L'apport de conseils dans l'éducation des enfants au quotidien (santé, hygiène, rythmes...)
- L'orientation vers les partenaires et les dispositifs d'aide à la famille
- La participation et l'implication de parents dans certaines actions



➤ **Les effets repérés pour les parents et les enfants :**

- Une relation de confiance avec les équipes de salariés et de bénévoles
- Une prise de conscience pour certains de la citoyenneté et de l'intérêt général

Ces effets seront les points d'appui de la démarche de soutien à la parentalité dans le futur projet.

Le centre social est aussi engagé dans **un travail partenarial avec la CAF de l'Isère autour du projet de la Cité des familles et du réseau parentalité** au titre :

- de son action auprès des familles depuis de longues années et de son expertise dans ce domaine
- du fait des salariés CAF mis à disposition du centre social qui interviennent dans ce domaine.

Nous pouvons résumer le diagnostic en ces termes :

Le travail effectué par le centre social est un travail de qualité, reconnu par les partenaires, les financeurs, les usagers.

Il est assuré et porté par une équipe dynamique, compétente et investie, auprès d'un public souvent en difficulté sociale.

Le centre social est un espace de services, d'activités, de projets, de partage de savoirs et de compétences et de convivialité.

De nombreux bénévoles sont investis dans son action et sa gouvernance.

Son action répond à des besoins vérifiés et est menée avec des partenaires du territoire.

Le financement du centre social est fragilisé par la perte de subventions ces dernières années.

Le contexte économique, social et institutionnel en mouvement sur le territoire impactera certainement l'association et son action.



Synthèse de l'évaluation

Besoins repérés

Le diagnostic et la démarche d'évaluation ont fait ressortir les besoins suivants :

- La santé
- La lutte contre l'isolement
- La parentalité
- L'implication des habitants

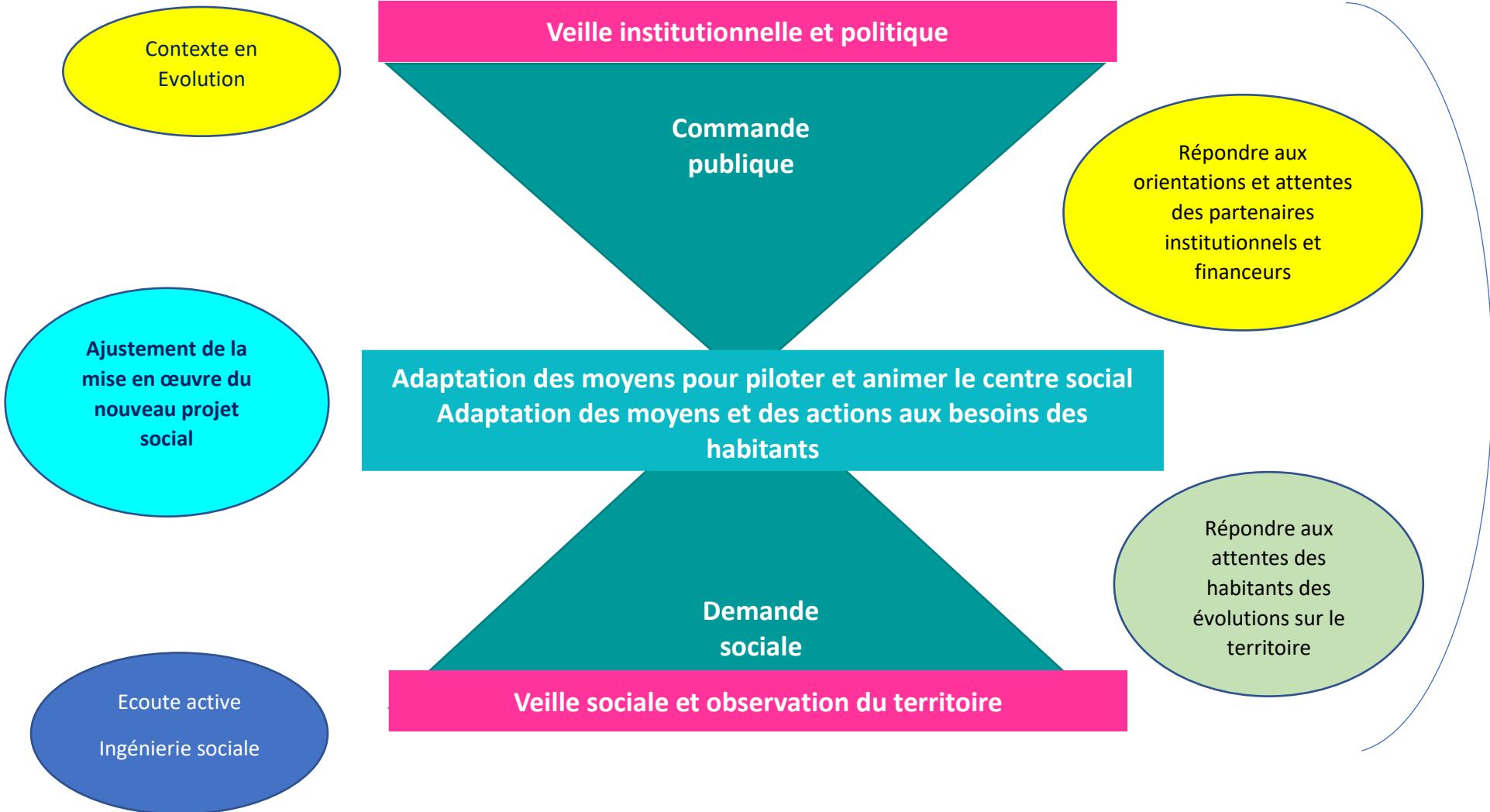
Nous nous apercevons que ces besoins sont dans la continuité du projet social 2015-2018 et des actions conduites pendant ces 4 années. C'est d'ailleurs très logique car les données sociales du territoire n'ont que peu évolué sinon dans le sens d'un accroissement de la précarité.

Nous voyons que la réponse à apporter à ces besoins s'inscrit à la fois :

- dans la démarche de transformation sociale définie dans la charte de la Fédération des centres sociaux : « le centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire. »
- dans les finalités inscrites dans la circulaire de l'animation de la vie sociale de la CAF (circulaire de juin 2012) : l'inclusion et la socialisation de personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
- dans le fait que l'action du centre social doit continuer à se référer aux dimensions individuelles, collectives et sociales de tout être humain.

Enjeux du nouveau projet du centre social

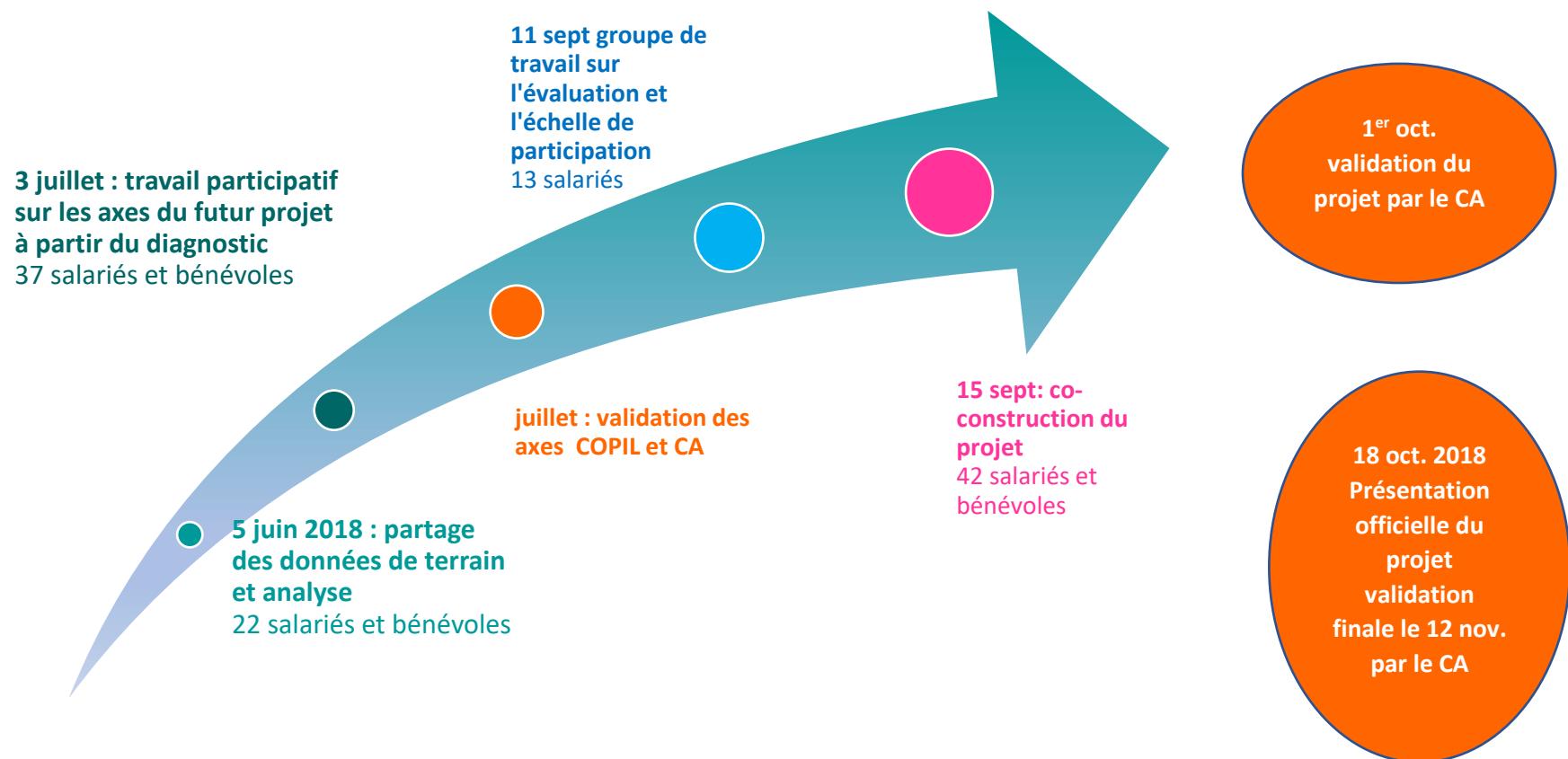
Les enjeux sont synthétisés sous forme graphique





III. PROJET SOCIAL 2019-2022

Elaboration du projet :

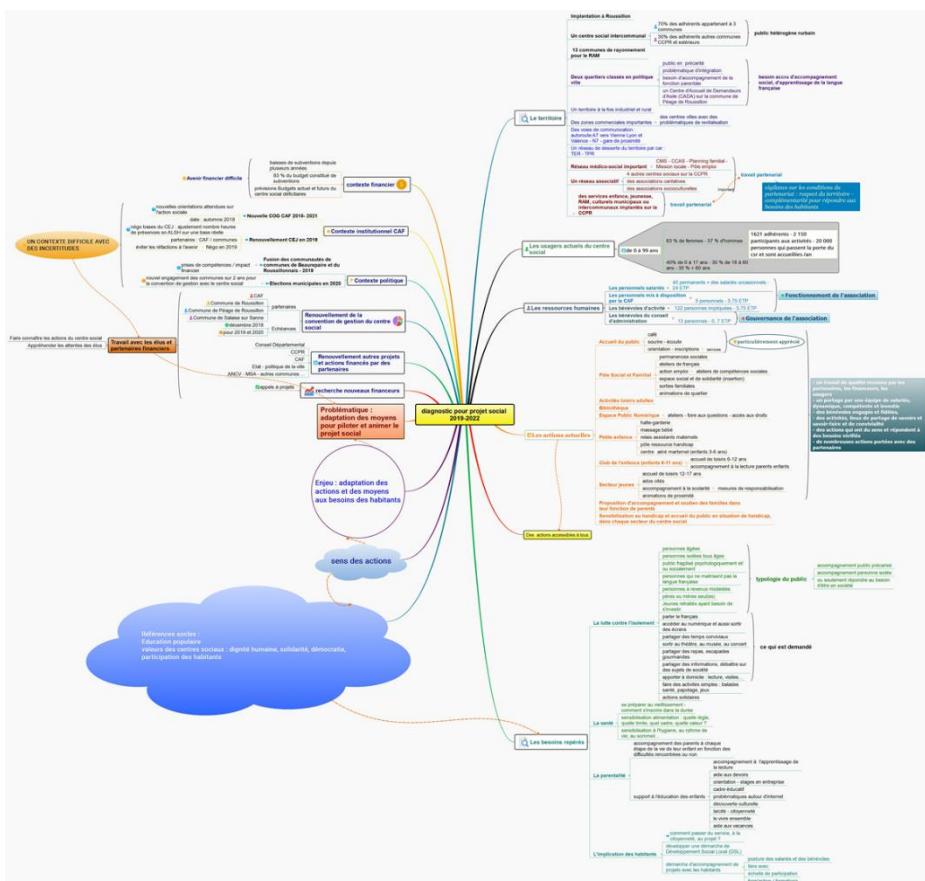




Outils participatifs

Toutes les réunions de travail ont été préparées en amont pour apporter des méthodes de réflexion participatives et aboutir à un travail de co-construction.

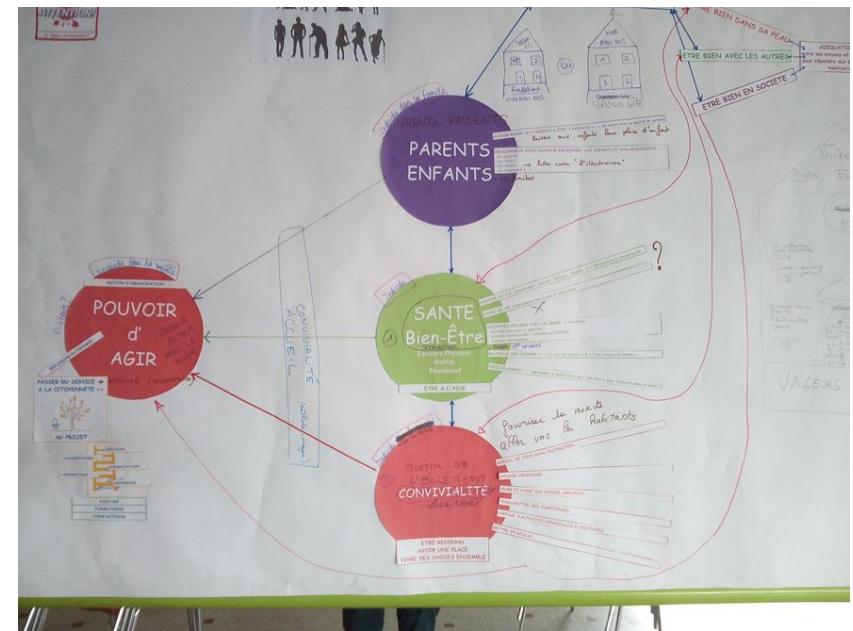
✓ La carte heuristique du diagnostic :



Cette carte a été présentée au groupe pour servir de support aux questionnements et réflexions, pour étoffer ensuite le diagnostic et les perspectives de travail du futur projet.

✓ Des besoins repérés au choix des axes

Une cartographie des besoins repérés avait été préparée à partir de la synthèse des éléments recueillis lors de la réunion sur le diagnostic. Des travaux en sous-groupes, avec des restitutions, ont abouti au choix des axes du nouveau projet social



✓ La construction de la maquette du projet social

Les groupes de travail ont pris la décision que **le projet social serait accessible à tous**. Cela signifie un vocabulaire simple et un visuel ludique, attractif et compréhensible : pas de verbiage de travailleurs sociaux, animateurs socioculturels rompus au développement social local.



Un groupe de travail spécifique a réfléchi :

- à un vocabulaire commun au centre social :
 - o à quoi correspondent axes et objectifs ?
 - o qu'est-ce que représente l'échelle de participation ?
- et aux bases de la future évaluation au fil de l'eau.

✓ **Le vocabulaire commun :**

Les définitions communes adoptées par le groupe de travail sont :

- la Finalité donne le sens
- les Axes donnent la direction - il s'agit de décliner la finalité en axes d'après différents items
- les Objectifs Généraux définissent ce que l'on veut faire
- les Objectifs Opérationnels décrivent la façon de s'y prendre - il s'agit d'objectifs de terrain
- les méthodes et les moyens relèvent de la mise en œuvre du projet.

✓ **L'échelle de participation**

Après un rappel du sens de l'échelle de la participation dans le cadre d'un projet de centre social : de l'information à la co-décision et la co-construction en passant par la consultation

- en allant vers l'autonomie/l'émancipation : vers la transformation sociale
- en développant son esprit critique – faire preuve de discernement
- en allant jusqu'à l'utilité sociale et l'intérêt général
- en acceptant que quelqu'un puisse n'être là que pour un service ou boire un café.





- Les mots retenus par le groupe pour définir l'échelle de participation du centre social sont :



Les axes du projet et la maquette de communication

Toutes ces réunions participatives d'élaboration du projet social 2019-2022 ont donné la matière et abouti au choix des axes suivants :

- **ACCUEIL**
Accueillir la personne telle qu'elle est
- **ETRE BIEN DANS SA PEAU**
Encourager la personne à développer son équilibre personnel
- **ETRE BIEN DANS SA FAMILLE**
Accompagner les personnes pour leur permettre de maintenir et/ou instaurer un équilibre au sein de leur famille
- **ETRE BIEN AVEC LES AUTRES**
Préparer et inciter les personnes à devenir acteur de la société

- ✓ La finalité du projet est : **VIVRE BIEN ENSEMBLE**



✓ **Les enjeux** (cf. schéma p. 62)

La veille institutionnelle et politique
La veille sociale et l'observation du territoire
La recherche de nouveaux financements



adaptation des moyens pour piloter et animer le projet social
adaptation des actions et des moyens aux besoins des habitants

Ces enjeux fondamentaux pour la continuité de l'action du centre social n'ont pas été traités comme un axe dans la maquette. Ils ont été dessinés sous forme de nuages pour simplifier le tableau et rester tout de même très présents.

Cependant, c'est bien un **axe de travail** qui a été amorcé par ce diagnostic ; il est déjà très prégnant à chaque niveau des équipes de salariés et bénévoles, du Bureau et du Conseil d'Administration et il sera renforcé dès janvier 2019.

✓ **Les valeurs socles :**

Le projet repose sur des valeurs socles :

- L'**éducation populaire** afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société
- Les valeurs défendues par la Fédération des centres sociaux : **la dignité humaine, la solidarité, la démocratie**
- **La participation des habitants et le partenariat.**

Le centre social continuera à mettre en œuvre et développer ses valeurs au travers de toutes ses actions. Il accompagnera les usagers dans une démarche participative avec l'idée de passer « du service à l'action » en formant les acteurs, salariés et bénévoles et en s'appuyant sur un partenariat actif.

Les axes sont ensuite déclinés dans un arbre d'objectifs avec les objectifs généraux, les objectifs opérationnels, les méthodes, les moyens, puis l'évaluation.

Nous n'avons repris que les objectifs et les méthodes dans la maquette du projet pour obtenir un outil de communication visuel et facile à appréhender.

Finalité du projet social

VIVRE BIEN ENSEMBLE

de la rencontre à l'action

Vigilance
et enjeux

Adaptation des moyens
pour piloter et animer
le projet social

Adaptation des actions et des moyens
aux besoins des habitants

Axes

Objectifs généraux

Objectifs
opérationnels

Méthodes

Fondations

Accueil

Accueillir la personne
telle qu'elle est

- Faire du centre social un espace pour tous les habitants
- Bien accueillir au centre social
- Aller vers les habitants
- Recueillir la parole des habitants

- En modernisant l'image du centre social
- En communiquant sur ses activités
- En organisant l'accueil du public dans tous les secteurs du centre social
- En sortant du centre social
- En développant des méthodes de travail spécifiques
- En utilisant des outils adaptés
- En prévoyant des temps d'analyse

Etre bien dans sa peau

Encourager la personne
à développer
son équilibre personnel

- Accompagner la personne vers le respect de soi
- Proposer à chacun des moyens pour être acteur de sa vie

- En valorisant la personne
- En sensibilisant la personne à sa santé
- En favorisant la connaissance et l'acceptation de soi
- En privilégiant le bien-être au quotidien
- En valorisant les compétences de la personne
- En permettant à chacun et à chacune de trouver sa place dans son environnement familial, relationnel, professionnel
- En facilitant une ouverture sur la vie sociale
- En encourageant la personne à développer ses facultés d'adaptation

Etre bien dans sa famille

Accompagner les personnes
pour leur permettre de
maintenir et/ou d'instaurer un
équilibre au sein de leur famille

- Accompagner les parents dans leur rôle de parents
- Développer les actions éducatives auprès des enfants et des adolescents
- Favoriser la transmission et les échanges entre les générations
- Proposer un espace ressource et de confiance à l'attention des familles

Etre bien avec les autres

Préparer et inciter les personnes
à devenir acteurs de la société

- Initier des dynamiques de projets
- Encourager l'implication citoyenne à tout âge

En construisant ensemble au sein du centre social et en dehors du centre social

- En favorisant la rencontre avec les habitants
- En partageant des temps conviviaux du quotidien
- En mettant en place des temps forts
- En mobilisant les compétences de chacun
- En valorisant l'action de chacun
- En favorisant l'émergence de projets individuels ou collectifs
- En développant la confiance en soi
- En encourageant la civilité
- En développant l'ouverture culturelle et le discernement
- En incitant les habitants à mettre leur temps et leurs compétences au service des autres et à s'engager dans leur quartier, dans la cité
- En encourageant et valorisant le bénévolat

VALEURS SOCIALES EDUCATION POPULAIRE :
Dignité humaine - Solidarité - Démocratie - Participation des habitants

DU SERVICE A L'ACTION :
l'échelle de participation

DEMARCHE ACTIVE :
maillage de réseau - formation des acteurs

Arbre d'objectifs

AXE 1	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES	MOYENS
ACCUEIL	ACCUEILLIR LA PERSONNE TELLE QU'ELLE EST	<p>Faire du centre social un espace pour tous les habitants</p> <p>Bien accueillir au centre social</p> <p>Aller vers les habitants</p> <p>Recueillir la parole des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⑥ En modernisant l'image du centre social ⑥ En communiquant sur ses activités ⑥ En organisant l'accueil du public dans tous les secteurs du centre social ⑥ En sortant du centre social ⑥ En développant des méthodes de travail spécifiques ⑥ En utilisant des outils adaptés ⑥ En prévoyant des temps d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nom du centre social ?? - Signalétique repérable et repérée - Communication active et réactive pour améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action du centre social - Aménagement et mise en vie du hall d'accueil et des autres espaces du centre social - Démarche volontariste d'aller à la rencontre des habitants là où ils se trouvent - Apport d'un service de proximité - Communication ouverte sur l'utilisation des nouvelles TIC et de nouveaux supports : réseaux sociaux... - Création d'outils écrits et oraux : cahiers, cartographie, mur d'expression, porteurs de paroles - Réunions de réflexion et d'analyse

AXE 2	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES	MOYENS
ETRE BIEN DANS SA PEAU	ENCOURAGER LA PERSONNE A DEVELOPPER SON EQUILIBRE PERSONNEL	<p>Accompagner la personne vers le respect de soi</p> <p>Proposer à chacun des moyens pour être acteur de sa vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⑥ En valorisant la personne ⑥ En sensibilisant la personne à sa santé ⑥ En favorisant la connaissance et l'acceptation de soi ⑥ En privilégiant le bien-être au quotidien ⑥ En valorisant les compétences de la personne ⑥ En permettant à chacun et à chacune de trouver sa place dans son environnement familial, relationnel, professionnel ⑥ En facilitant une ouverture sur la vie sociale ⑥ En encourageant la personne à développer ses facultés d'adaptation 	<p>Rencontres, échanges, conférences, débats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information, sensibilisation, accompagnement sur les thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • santé, alimentation, sommeil, rythmes, cadre de vie (lieu et règles), sécurité, sexualité, écrans, stress, addictions, vieillissement, handicap • environnement • évolutions de la société <p>Apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités : <ul style="list-style-type: none"> • physiques et sportives • culturelles et créatives • relationnelles • ludiques - Ateliers : <ul style="list-style-type: none"> • partages de savoirs et de savoir-faire • maîtrise des écrans (utilisation et limites) • maîtrise de la langue française • ateliers de compétences <p>Permanences, entretiens, ateliers collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès au numérique - Accès aux droits - Accès à l'emploi



AXE 3	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES	MOYENS
ETRE BIEN DANS SA FAMILLE	ACCOMPAGNER LES PERSONNES POUR LEUR PERMETTRE DE MAINTENIR ET/OU D'INSTAURER UN EQUILIBRE AU SEIN DE LEUR FAMILLE	Accompagner les parents dans leur rôle de parents Développer les actions éducatives auprès des enfants et des adolescents	<ul style="list-style-type: none">④ En sensibilisant les parents à l'importance du cadre éducatif④ En stimulant et en accompagnant la prise de conscience de leurs compétences et en les valorisant ④ En impliquant les parents et les grands-parents④ En accompagnant les enfants et les jeunes : dans leur scolarité et dans leur temps libre④ En favorisant l'autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Accueil des parents- Ecoute attentive- Ateliers, sorties, théâtre forum, conférences débats sur les différents temps de la vie :<ul style="list-style-type: none">• la vie à la maison (aménagement des espaces et du temps, les règles...)• la vie à l'école• le temps libre - Contacts, échanges, mobilisation- Accompagnement éducatif à la scolarité- Accueil de loisirs, sorties, sorties familiales, partage d'activités parents/ grands-parents/enfants- Accompagnement de projets- Prise en compte du développement de l'autonomie dans le projet éducatif et dans les projets pédagogiques



AXE 3	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES	MOYENS
ETRE BIEN DANS SA FAMILLE		Favoriser la transmission et les échanges entre les générations	<ul style="list-style-type: none"> ④ En créant des espaces de rencontres, de paroles ④ En organisant des temps forts ④ En valorisant les savoirs et les compétences des plus anciens 	<p>De la pause-café à la fête</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de l'aménagement des espaces dans les actions et les projets - Temps conviviaux réguliers - Evènements au rythme du calendrier - Participation à des ateliers : heure du conte, Accompagnement éducatif à la scolarité, ateliers numériques, témoignages, démonstrations (cuisine, tricot, bricolage...), jeux
		Proposer un espace ressource et de confiance à l'attention des familles	<ul style="list-style-type: none"> ④ En apportant une écoute bienveillante face aux difficultés de la vie, à la maladie, au handicap ④ En faisant émerger les ressources présentes dans la famille face aux difficultés 	<p>Un réseau pour et avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création et mise en vie de l'espace ressource - Proposition de temps de répit aux familles - Partage de vécu entre les familles et entre les familles et les accueillants - Recensement des services aux familles existants sur le territoire



AXE 4	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES	MOYENS
ETRE BIEN AVEC LES AUTRES	PREPARER ET INCITER LES PERSONNES A DEVENIR ACTEURS DE LA SOCIETE	<p>Initier des dynamiques de projets</p> <p>Encourager l'implication citoyenne à tout âge</p>	<p>En construisant ensemble au sein du centre social et en dehors du centre social</p> <ul style="list-style-type: none"> ④ En favorisant la rencontre avec les habitants ④ En partageant des temps conviviaux du quotidien ④ En mettant en place des temps forts ④ En mobilisant les compétences de chacun ④ En valorisant l'action de chacun <p>En favorisant l'émergence de projets individuels ou collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ④ En développant la confiance en soi ④ En encourageant la civilité ④ En développant l'ouverture culturelle et le discernement 	<p>De l'individuel au collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités et actions du centre social - Animations de proximité - Temps forts : portes ouvertes, fête des bénévoles, fête des cultures, fête de quartier <p>Champs d'action : loisirs, culture, société, emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie active - Transmission de savoirs : <ul style="list-style-type: none"> • rencontres, temps conviviaux • réunions • ateliers de formation • ateliers de prise de paroles, ateliers d'écriture



AXE 4	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES	MOYENS
Suite axe 4 ETRE BIEN AVEC LES AUTRES		Encourager l'implication citoyenne à tout âge (suite)	<ul style="list-style-type: none">④ En incitant les habitants à mettre leur temps et leurs compétences au service des autres et à s'engager dans leur quartier, dans la cité⑤ En encourageant et valorisant le bénévolat	<ul style="list-style-type: none">• conférences, débats- Accompagnement de projets individuels et collectifs :<ul style="list-style-type: none">• méthodologie• prise d'initiatives• prise de décisions• émulation de groupe• recherche de financements- Orientation vers l'engagement citoyen :<ul style="list-style-type: none">• vie associative• vie politique

La méthodologie d'évaluation des actions mises en place par rapport aux objectifs :

Nous mettrons en place une évaluation participative. Conduite par les salariés de l'association elle associera les bénévoles, les usagers, les administrateurs et les partenaires. Ce fonctionnement est déjà installé au centre social, nous l'améliorerons avec des outils ludiques et variés très accessibles aux usagers testés pour ce diagnostic et celui effectué pour le Relais assistants maternels en 2018 (cibles, brainstorming, cartographie...)

Les critères seront propres à chaque objectif opérationnel et un recueil de données sera mis en place action par action : liste de présences, nombres d'actions réalisées, types d'actions, nombre de partenaires, questionnaires, satisfaction des usagers... Nous utiliserons l'échelle de participation citée plus haut avec le nombre de personnes engagées dans les projets, le type de projet... Il s'agira de recueillir les données qualitatives et quantitatives. **Ces outils seront détaillés dans les fiches actions.**



Lorsque nous le pourrons **nous mesurerons l'impact et l'utilité sociale de notre action** : par exemple pour l'accompagnement à l'emploi, le nombre de personnes qui sortent avec un emploi, une formation, une nouvelle orientation ; pour les enfants ou adolescents le retour des enseignants sur l'amélioration du comportement à l'école ou des résultats scolaires...

L'articulation projet familles et animation globale :

Notre action se veut une action globale d'animation sur notre territoire d'intervention qui prend en compte la dimension individuelle, familiale et sociale de tout individu. **Cette animation globale donne la dimension polyvalente du centre social pour tous publics et s'appuie sur une vie associative active.** Elle incite aussi les personnes à s'engager dans une citoyenneté de proximité et à se mobiliser pour améliorer leur condition de vie, au développement de l'éducation, au renforcement des solidarités , à la prévention des exclusions.

C'est dans une démarche ouverte, dynamique et socialisante que nous inscrirons notre projet.

Les actions proposées ne sont pas une juxtaposition de services, d'actions et d'activités. Il existe un lien qui se caractérise par **la prise en compte de la problématique sociale**. Ces actions s'inscrivent dans une continuité de projet, **elles seront évaluées pour être toujours en adéquation avec les besoins du terrain.**

Nous avons choisi de consacrer **un axe spécifique appelé « bien vivre en famille »** pour tenter d'apporter des réponses concrètes aux questions et problématiques rencontrées par les adultes confrontés au rôle de parents ou grands-parents. **Au-delà de cet axe, l'accompagnement des familles est un point de vigilance dans toutes les actions entreprises au centre social. C'est un souci constant, au sein de chaque secteur, de répondre au mieux aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes.**

Cette façon de travailler en transversalité autour de la parentalité aurait pu être inscrire dans le socle de notre action ; elle marque aussi la volonté de répondre au mieux aux demandes de la CAF et de proposer un projet solide d'accompagnement à la parentalité.
Ce domaine sera évalué de façon indépendante.





Evaluation au fil de l'eau

L'évaluation du projet social 2015-2018 a représenté un travail très important. Les équipes ont été très sollicitées. Il a paru important de ne pas attendre le milieu ou la fin d'un projet pour l'évaluer d'où l'idée de mettre en œuvre une évaluation au fil de l'eau pour le nouveau projet social.

Nous avons fait nôtre la formule tirée de L'évaluation de l'utilité sociale par l'Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA) - mars 2018.

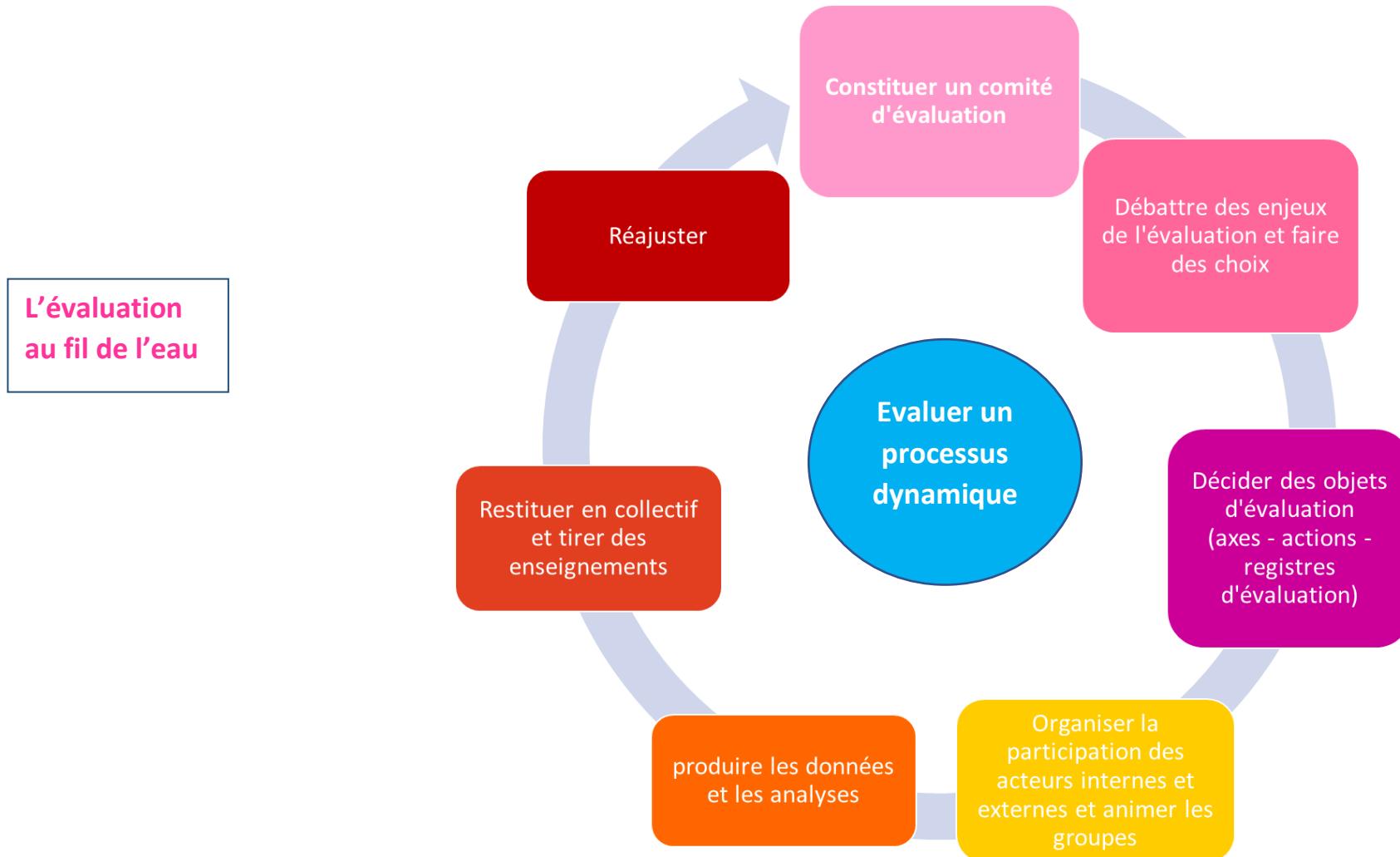
« Le sens doit être revisité en permanence pour que la structure reste vivante »

La volonté du centre social est aussi que l'évaluation au fil de l'eau soit portée et partagée par tous.

✓ Pourquoi évaluer ?

- Pour prendre du recul
- Pour être réactif
- Pour prendre les décisions qui découleraient des observations et réajuster : les actions, les objectifs les moyens
- Pour être plus pertinent au regard des évolutions du contexte.

✓ Comment évaluer ?





Nous pensons que l'évaluation de l'utilité sociale est l'affaire des acteurs de la structure et de tous ceux avec qui elle travaille (habitants, partenaires, élus...)

Elle crée de l'émulation.

Elle fait émerger une vision commune pour orienter l'action.

Elle produit une appartenance commune sur l'espace public.

L'évaluation au fil de l'eau fait l'objet d'une fiche action (cf. annexe).

IV. Conclusion

Ce nouveau projet social est ambitieux : sa force est d'être porté par un collectif et construit à partir des besoins des habitants.

Nous l'avons compris, sa mise en œuvre ne sera pas simple dans un contexte en évolution, avec des enjeux à la fois sociaux, politiques et financiers.

L'équipe de bénévoles et de salariés continuera de se retrousser les manches :

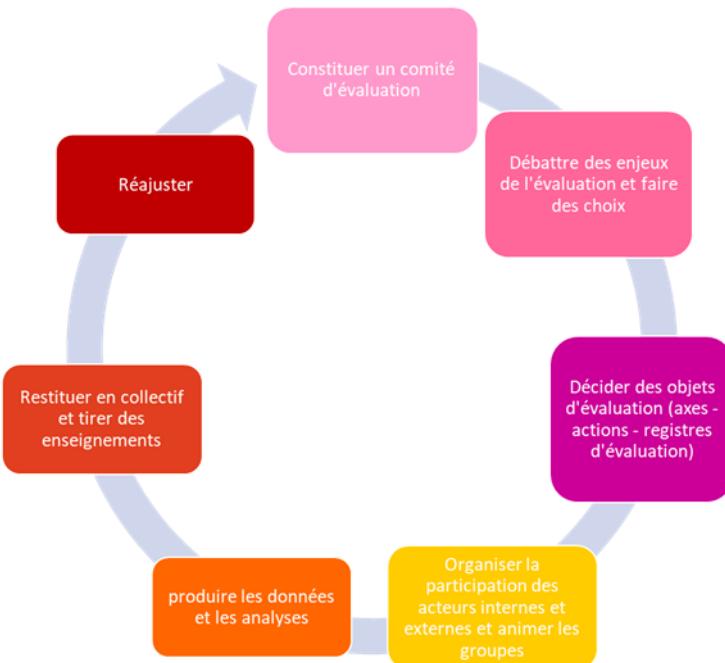
- pour porter et défendre au quotidien les valeurs de notre association : dignité humaine, solidarité et démocratie, valeurs de la Fédération des centres sociaux à laquelle nous adhérons
- pour continuer à déployer compétences et savoir-faire au service de l'utilité sociale de notre association
- et surtout pour accompagner les habitants vers demain selon la finalité de notre projet : le bien vivre ensemble.



V. ANNEXE – exemples de fiches actions

FICHE PROJET Evaluation

INTITULE DU PROJET	Evaluation au fil de l'eau
FINALITE	Evaluer le projet social, sa mise en œuvre et l'utilité sociale de son action
ORIGINE DU PROJET	Cadre du projet social sur 4 ans établi par la CNAF et la volonté de l'association d'être pertinent au regard des évolutions du contexte
NATURE DU PROJET	La mise en œuvre d'une nouvelle forme d'évaluation : régulière, portée et partagée par tous les acteurs concernés par le projet social
OBJECTIFS GENERAUX	<ul style="list-style-type: none">➤ Faire émerger une vision commune pour orienter l'action<ul style="list-style-type: none">○ Créer et partager une méthodologie commune d'évaluation aux différents secteurs du centre social○ Obtenir une analyse du travail réalisé○ Ajuster les stratégies d'action➤ Produire une appartenance commune sur l'espace public<ul style="list-style-type: none">○ Partager l'évaluation avec des acteurs externes du centre social○ Construire avec ces différents acteurs l'évolution de l'identité du centre social
PUBLIC VISE et PERIMETRE	Usagers, bénévoles, administrateurs, partenaires financiers et partenaires d'action, salariés du centre social et habitants Territoire d'intervention du centre social

PARTENARIAT	<p>Mairies – Communauté de communes Conseil Départemental Les associations et institutions locales Les partenaires socio-éducatifs du territoire</p>
MISE EN OEUVRE	<p>Un processus dynamique</p>  <p>Une évaluation basée sur deux références :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les registres d'évaluation - cf. lexique - l'échelle de participation - cf. projet social



	<p>Rétroplanning :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Janvier 2019 : constitution du groupe d'évaluation – travail sur la méthodologie➤ Année 2019 : choix de l'évaluation à conduire et mise en œuvre➤ Année 2020 : évaluation de l'évaluation conduite l'année précédente – choix de la nouvelle évaluation et mise en œuvre➤ Année 2021 : début 2020 : synthèse des évaluations précédentes – mise en œuvre suite de l'évaluation➤ Année 2022 : évaluation finale<ul style="list-style-type: none">✓ Chaque année un focal sera fait sur l'accompagnement à la parentalité
CRITERES D'EVALUATION	<p>Méthodologie d'évaluation : outils</p> <ul style="list-style-type: none">- Listes de présence aux réunions consacrées à l'évaluation- Bilans faits avec l'équipe de pilotage et les participants aux temps forts d'évaluation <p>Critères d'évaluation quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- nombre de présents aux différentes réunions du groupe de pilotage- types de participants à la conduite de l'évaluation du projet social : bénévoles d'activités, salariés, administrateurs, partenaires, élus, habitants...- nombre de réunions participatives et de temps forts <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- qualité et utilité du travail rendu pour le pilotage du projet social et son réajustement- utilité de cette évaluation pour communiquer autour du bien-fondé et de l'utilité sociale du projet et de l'action du centre social- impact sur la visibilité de l'action du centre social
COMMUNICATION	Réunions participatives et rapport d'assemblée générale du centre social
MOYENS NECESSAIRES	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none">- équipe de salariés et bénévoles pour piloter le projet d'évaluation- toute personne associée à cette évaluation : salariés, bénévoles, partenaires, élus, habitants, usagers, adhérents du centre social... <p>Moyens techniques et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Outil informatique, photocopieur, budget d'impression- Organisation de temps forts
EN COURS	A faire : constitution du groupe qui conduira l'évaluation et planning année 2019



L'ECHELLE DE PARTICIPATION DU CENTRE SOCIAL

Je viens → je m'informe → je participe → je m'implique → je m'engage



LEXIQUE

Critère	Le critère est un ensemble de caractéristiques servant de base pour porter un jugement de valeur. Le critère est un angle de vue qui permet de porter une appréciation sur une action.
Effectivité	L'effectivité est le caractère de ce qui est effectif, c'est-à-dire de ce qui produit un effet.
Efficacité	L'efficacité porte sur l'atteinte et le degré de réalisation des objectifs. L'évaluation de l'efficacité est étroitement liée aux buts poursuivis car la question est de savoir si, et à quelle hauteur, l'intervention évaluée a atteint les objectifs -généraux et opérationnels- lors de la planification et si les effets désirés se sont produits. Le critère d'efficacité peut s'appliquer aux réalisations ou aux impacts.
Efficience	L'efficience correspond au rapport entre la quantité et la qualité des résultats obtenus d'une part et les ressources mobilisées pour les obtenir. L'évaluation de l'efficience doit démontrer si les ressources ont été bien mobilisées, si elles l'ont été en temps voulu et au moindre coût et si les résultats obtenus sont à mesure des sommes dépensées. Le critère d'efficience peut s'appliquer dans le cadre du suivi.



Cohérence	La cohérence consiste à apprécier les rapports entre les différents éléments d'un projet et l'absence de contradiction
Pertinence	La pertinence s'attache au bien-fondé des objectifs d'une intervention
Utilité sociale	<p>L'utilité sociale est une notion recouvrant plusieurs sens et comprenant une dimension socio-économique. Elle renvoie à la capacité publiquement reconnue d'une activité ou d'une organisation économique privée (en particulier d'économie sociale et solidaire) à remplir une mission sociétale et à faire valoir ses impacts positifs sur l'ensemble de la société. Dans sa version restrictive, l'utilité sociale est définie par la capacité à répondre à des besoins non couverts par le marché ou à insérer des publics vulnérables.</p> <p><u>Selon J. Gadrey :</u></p> <p><i>Est d'utilité sociale l'activité d'un organisme (...) qui a pour résultat et objectif « de contribuer à la réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits, à la solidarité (nationale, internationale ou locale) et à la sociabilité, à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture, l'environnement et la démocratie) ».</i></p> <p><u>Gadrey J., 2003, L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire, Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE.</u></p>
Intérêt Général	L'intérêt général est une notion juridico-politique qui peut être comprise, soit comme l'intérêt commun partagé par l'ensemble des membres d'une société, soit comme l'expression d'une volonté générale non réductible à la somme ou aux compromis d'intérêts particuliers.



FICHE PROJET Parentalité/Espace ressources parents et handicap

INTITULE DU PROJET	Une Bouffée d'Oxygène
FINALITE	Proposer aux familles d'enfants en situation de handicap et/ou de maladies chroniques, de tous âges, un espace ressources
ORIGINE DU PROJET	<p>Rappel du contexte et des éléments identifiés par le pôle ressources</p> <p>La halte-garderie du centre social et d'autres structures du territoire qui accueillent régulièrement des enfants en situation de handicap touchent de près les questions d'accompagnement des familles autour du repérage de difficultés de leurs enfants quand ils sont accueillis avant un diagnostic. Les difficultés d'acceptation de la différence, du regard des autres, du besoin de répit, de repli sur soi sont prégnantes. Les problématiques d'intégration dans les différents lieux de vie de l'enfant sont au cœur des préoccupations des familles.</p> <p>Constat d'augmentation de demandes d'accueil d'enfants en situation d'autisme, en cours ou non de diagnostic : désarroi des familles sur la question du diagnostic, les difficultés administratives et le peu de choix d'accompagnement pour leur(s) enfant(s).</p> <p>Les centres de loisirs du territoire confortent cet état des lieux</p> <p>Le comité de pilotage souhaite que le pôle ressources puisse être force de proposition en matière de soutien aux parents d'enfants en situation de handicap.</p> <p><u>Retour de parents dont les enfants autistes sont en liste d'attente au SESSAD Outrebleu de Roussillon</u></p> <p>Globalement, pour les familles, il n'est pas aisés de faire poser un diagnostic. Ensuite, elles font comme elles peuvent avec des accompagnements pas toujours adaptés ni suffisants, sans compter la lourdeur administrative pour laquelle elles ne sont pas toujours bien armées.</p> <p>Les difficultés d'intégration de leur enfant au milieu ordinaire sont importantes, avec des structures peu préparées à cet accueil.</p> <p>De plus, les répercussions sur la famille sont considérables : une majorité de mères doivent s'arrêter de travailler avec l'impact social et financier que cela engendre, les difficultés rencontrées au quotidien et le peu de solutions d'accompagnement.</p>



	<p>La difficulté pour les familles d'aborder les démarches administratives, notamment pour évaluer et construire le projet de vie quand le diagnostic vient d'être posé, est exprimé.</p> <p style="text-align: center;"><u>Complément du diagnostic sur le territoire</u></p> <p><u>Le Café des parents du SESSAD Outrebleu</u> ouvert aux parents du SESSAD et aux parents inscrits en liste d'attente. Public : parents d'enfants autistes. Fréquence : 3X/an. Objectif : apporter une connaissance sur l'autisme et des outils pour le quotidien. Une permanence vient de se mettre en place 1X/mois au centre social. Objectif : soutien technique et administratif.</p> <p><u>Le Café Partage de l'IME les Magnolias</u> : Public : parents de l'IME, Fréquence : 1X/mois.</p> <p>Objectif : Se connaître et échanger entre parents.</p> <p><u>Un Programme de Réussite Educative (PRE)</u> a été mis en place depuis octobre dans le cadre de la politique de la ville. Ses actions visent à surmonter ou atténuer les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à la réussite scolaire et éducative du jeune concerné. Actuellement, le PRE accompagne aussi des enfants en situation de handicap issus de certains quartiers (îlots) inscrits en politique de la ville du Péage de Roussillon et de Roussillon.</p> <p><u>Le Centre médico-social (CMS)</u> : dans ses missions de prévention périnatale et de suivi postnatal, la PMI met à disposition un soutien possible (sage-femme, puéricultrice, assistante sociale) via un courrier aux femmes enceintes avant et après la naissance.</p> <p>Nous constatons que ses missions sont souvent méconnues des familles qui pensent que ce soutien est réservé aux personnes les plus précaires. De plus, confrontés à l'annonce du handicap et à une réalité difficile, les parents n'intègrent pas cette information.</p> <p>La problématique de l'accès aux droits et à l'orientation vers les dispositifs de droit commun est largement posée.</p> <p>Les puéricultrices de PMI constatent que le lien avec les familles d'enfants en situation de handicap n'est pas n'est pas corrélé à l'annonce du handicap. Les bilans de 4 ans permettent la rencontre avec les familles, les médecins traitants interpellent peu la Pmi à contrario des crèches qui font plus le lien.</p> <p><u>Le Rhodia Loisirs Handicap</u> dans sa pratique au quotidien a identifié les besoins d'écoute, d'échanges et de répit des parents et partage les éléments de contexte du pôle ressources.</p>
--	--



	<p><u>Deux enseignantes et une AVS de classes ULIS</u> identifient les préoccupations des familles autour de l'acceptation du handicap, du niveau de la classe, de l'intégration dans l'école, de l'orientation future, des listes d'attente, de l'intégration en dehors de l'école.... Un sentiment de solitude face à ses difficultés qui nécessitent beaucoup d'écoute.</p> <p><u>La médiatrice santé du territoire</u> insiste sur l'importance de la prévention à la santé des parents et le besoin d'un lieu d'accueil et d'infos pour ce public.</p> <p style="text-align: center;"><u>Une enquête départementale</u></p> <p>Paroles de parents d'après l'enquête de l'Observatoire de la vie familiale de l'Isère menée en 2016, auprès de 1 165 familles iséroises. Une initiative copilotée par le Département, la Caf et l'Udaf de l'Isère.</p> <p>Les familles ont témoigné leur volonté de :</p> <ul style="list-style-type: none">- trouver des pistes de solution pour être mieux informés,- sortir de l'isolement,- co-construire avec les professionnels en lien avec l'enfant. <p><u>Trouver infos et soutien</u> : Rendre les acteurs et les lieux-ressources plus visibles, faciliter l'accès à l'information et aux droits ... et limiter les tracas administratifs.</p> <p><u>Un soutien à la parentalité</u> : Avoir plus de disponibilités pour tous les enfants, alléger le quotidien grâce à une écoute et une relation bienveillante des professionnels, une place à part entière à l'école.</p> <p><u>Rompre l'isolement</u> : Trouver le temps de souffler et maintenir les liens sociaux, la fratrie est également impactée.</p> <p><u>Rendre effectif l'accueil et l'accès au milieu ordinaire</u> : Pour une inclusion réelle à la crèche, à l'école et au centre de loisirs, assouplir les fonctionnements</p>						
NATURE DU PROJET	Cet espace parentalité favorisera la rencontre, l'écoute, l'information, l'orientation et l'accès aux droits ainsi que la prévention de l'isolement et le répit. Sa conception et sa mise en œuvre s'appuie sur un réseau de professionnels et de parents.						
OBJECTIFS GENERAUX	<table border="1"><thead><tr><th data-bbox="586 1208 1012 1256"></th><th data-bbox="1012 1208 2102 1256">OBJECTIFS OPERATIONNEL</th></tr></thead><tbody><tr><td data-bbox="586 1256 1012 1327">SORTIR DE L'ISOLEMENT</td><td data-bbox="1012 1256 2102 1327">Encourager les parents à sortir de chez eux Favoriser les rencontres entre parents</td></tr><tr><td data-bbox="586 1327 1012 1389">TROUVER UNE ECOUTE</td><td data-bbox="1012 1327 2102 1389">Permettre aux parents de reprendre confiance en eux, en leurs compétences de</td></tr></tbody></table>		OBJECTIFS OPERATIONNEL	SORTIR DE L'ISOLEMENT	Encourager les parents à sortir de chez eux Favoriser les rencontres entre parents	TROUVER UNE ECOUTE	Permettre aux parents de reprendre confiance en eux, en leurs compétences de
	OBJECTIFS OPERATIONNEL						
SORTIR DE L'ISOLEMENT	Encourager les parents à sortir de chez eux Favoriser les rencontres entre parents						
TROUVER UNE ECOUTE	Permettre aux parents de reprendre confiance en eux, en leurs compétences de						



		parents, en l'avenir Favoriser une écoute bienveillante et respectueuse
	TROUVER UN LIEU DE REPIT	Permettre de « lâcher les soupapes » Proposer un lieu neutre Permettre une ouverture sur l'extérieur Permettre aux parents de prendre du temps pour eux Construire un réseau de solidarité et d'entraide
	TROUVER UN ESPACE D'INFOS, DE CONSEILS, D'ORIENTATION	Proposer des infos et un soutien administratif aux parents Centraliser les infos (créer un véritable lieu ressources, infos) Soutenir le public avec des problèmes d'illettrisme et de langue Permettre aux familles d'avoir accès à leur droit (droit commun) Rendre les acteurs et partenaires ressources plus visibles
PUBLIC VISE et PERIMETRE	Le projet s'adresse aux parents ou grands-parents d'enfants de tous âges : <ul style="list-style-type: none"> - En situation de handicap diagnostiquée ou pas - Avec des troubles d'apprentissage / compréhension / comportement - Atteints de maladies chroniques du bassin de vie de Roussillon	
PARTENARIAT	<ul style="list-style-type: none"> - Mairies – CCPR - CAF - Conseil Départemental - PMI - PRE (Programme de Réussite Educative) - Des parents - Des structures du territoire (EAJE, RAM, ALSH, LAEP, Ludothèque, Rhodia Loisirs Handicap...) et des structures du champ du handicap (Sessad, IME, Camsp) - Pôle Ressources Enfance-Jeunesse Handicap Isère - Une psychothérapeute et une psychologue libérales - ADF 38 - Responsable service petite enfance-jeunesse-social de la communauté de communes 	



MISE EN ŒUVRE	<ol style="list-style-type: none">1. En amont (décembre 2018), proposer une formation des encadrants sur 2 rencontres de 2h afin de travailler :<ul style="list-style-type: none">- sur le cadre de l'accueil (respect de l'anonymat et de la confidentialité, règles du lieu...)- sur la posture des accueillants (garant du cadre, accueil convivial, écoute, empathie, rassurant, disponible, attentif...)2. Ouvrir à partir de janvier 2019, un espace ressources parents de manière hebdomadaire, le lundi matin hors vacances scolaires, de 9 h à 11h. Cet espace sera animé par un binôme parent/professionnel, avec une possibilité de garde d'enfant assurée par une animatrice et une TISF, pour les parents sans solution.3. Mettre en place des temps de supervision en direction des accueillants Pour favoriser une réflexion en équipe avec le soutien d'un professionnel extérieur, sur certaines situations rencontrées, et à propos desquelles il semble important d'échanger. Pouvoir prendre du recul sur cette pratique pour les accueillants avec la particularité des accueillants parents pour qui, certaines situations peuvent être en résonnance avec leur propre histoire.4. Amorcer courant 2019, une réflexion pour la mise en œuvre d'un réseau de solidarité et d'entraide. L'idée étant d'identifier un réseau de bénévoles à travers les différentes associations et partenaires du territoire, pour répondre aux besoins collectés dans l'espace hebdomadaire. Ce réseau sera à formaliser, à animer et à faire vivre. Il sera possible de proposer des actions de sensibilisation au handicap à ces bénévoles : pour cela le pôle ressources a des compétences à partir de l'expérience acquise avec l'accompagnement de la malle handispendable et des partenaires du médico-social. Cette action pourra se mettre en place avec une coordination fléchée pour cette action.
CRITERES D'EVALUATION	<p>Méthodologie d'évaluation : outils</p> <ul style="list-style-type: none">- Liste de présence- Cahiers de liaison et de suivi- Bilans fait avec l'équipe et avec les usagers <p>Critères d'évaluation quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de partenaires investis- Nombre de parents bénévoles accueillants- Nombre de familles accueillies

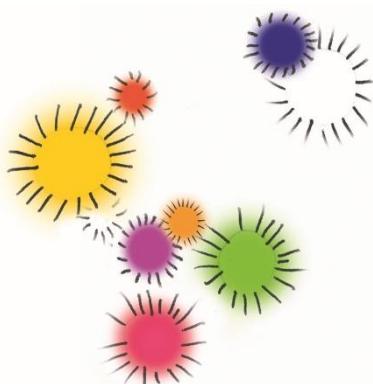


	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles informées des dispositifs de droit commun existants - Nombre de familles orientées vers le droit commun - Nombre de projets conviviaux et partagés mis en place - Nombre de familles qui n'ont pas d'enfant en situation de handicap ayant participé aux temps forts <p>Qualitatifs :</p> <p>Objectif 1 : Prise en compte du cheminement de la famille /Lisibilité et compréhension de cet espace par les familles (anonymat, gratuité, confidentialité) /Repérage du lieu par les partenaires et les familles</p> <p>Objectif 2 : Convivialité du lieu/Qualité des échanges (parents/parents-Parents/professionnels) / Pertinence des accueillants parents aidants-pair</p> <p>Objectif 3 : Prise en compte du parent là où il en est /Identifier les éléments qui garantissent le répit / Evaluer ce qui va permettre au parent de préserver sa vie de femme, sa vie d'homme</p> <p>Objectif 4 : Le portage partenarial du projet/Les liens avec le centre médico-social, les structures médico-sociales et le PREJHI.</p>
COMMUNICATION	Affiches ou flyers pour informer les habitants et les partenaires Information par la presse locale et par les contacts directs auprès des associations et des institutions Lien avec le PREJHI (Pôle Ressources Enfance Jeunesse Handicap de l'Isère) Bulletins de la Communauté de Communes et bulletins municipaux Plaquette annuelle, site internet et page facebook du centre social, site internet Communauté de Communes et mairies Articles dans les médias locaux (Dauphiné Libéré, Réveil du Vivarais...), encart dans l'Indispensable Communication auprès des différents partenaires du pôle ressources mais aussi les médecins, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens... Communication par le biais des structures médico-sociales (PMI, IME, SESSAD, CAMSP...)
MOYENS NECESSAIRES	<p>Moyens humains :</p> <p>➤ Pilotage de l'action : cette fonction assurée par la coordinatrice du pôle petite enfance du centre social et du Pôle ressources handicap (mise à disposition par la CAF au centre social)</p>



	<p>➤ Espace ressources parents : <u>Coordination</u> : pour l'organisation de l'espace, animation de temps de coordination, réalisations de comptes-rendus, de bilans. Travail de liens avec les différents partenaires. Personne référente de l'espace parents, fil conducteur, suivi du cadre de référence...</p> <p><u>Accueillants de l'espace hebdomadaires</u> : des accueillants bénévoles : des parents, un médecin, une psychologue libérale et des personnels mis à disposition par différentes structures du territoire EAJE, médico-sociales...</p> <p><u>Accueil des enfants</u> : assuré par une TISF et une animatrice</p> <p>Moyens matériels :</p> <p>Mise à disposition par le centre social de locaux récemment rénovés, deux salles adjacentes très accueillantes. C'est un lieu accessible de plain-pied, apaisant et serein</p> <p>Besoins en formation :</p> <p>Formation des accueillants de l'espace ressource : cadre de fonctionnement, organisation, posture, confidentialité... Supervision (APP) pendant le déroulement de l'action</p>
A FAIRE	<p>Recherche de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cours dossier Fondation de France <p>Outils de communication en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flyers pour les parents - Lettre de présentation aux partenaires - Liste de diffusion <p>Rétro planning pour lancement de l'action</p>

centre social du roussillonnais



16, avenue Jean Jaurès 38150 Roussillon • 04 74 29 00 60 • accueil@centresocialduruossillonnais.fr
site : centresocialduruossillonnais.fr